

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

59ième Année

Montmagny, samedi le 11 juillet 1942

No 34

L. K. LAFLAMME VOTE CONTRE LA CONSCRIPTION

● Le député de Montmagny ne veut pas de la conscription. — Son discours en Chambre.

Voici le texte du discours de notre député J. Léo-K. Laflamme, à la Chambre des Communes, texte complet d'après le "Hansard".—

Monsieur le président, le bill actuellement soumis au Parlement comporte l'abrogation de l'article 3 de la Loi de 1940 sur la mobilisation, lequel restreignait au Canada la mobilisation des hommes. C'est en vertu de cette loi que jusqu'ici les autorités ont appelé sous les armes un nombre considérable de jeunes gens.

D'après le rapport du ministre des Services nationaux de guerre (M. Thorson), 312,649 hommes ont répondu à un avis d'appel pour examen médical. A part tous ceux qui se sont enrôlés volontairement, nous pouvons dire qu'actuellement la presque totalité des jeunes gens d'âge militaire ont été appelés.

On donne comme raison de l'abrogation de cet article qu'à la suite du vote sur le plébiscite il faut enlever toute restriction à la liberté du Gouvernement de mobiliser toutes les ressources humaines. Le résultat du plébiscite, s'il a été en majorité favorable à la question posée, à mon sens ne justifie pas le Gouvernement de présenter, à ce moment-ci, cet amendement à la loi. Comme on interprète dans la plupart des milieux le vote majoritaire affirmatif du plébiscite comme étant un vote en faveur de la conscription, nous pouvons nous demander si le vote négatif majoritaire de la province de Québec ne s'est pas exprimé contre ce système de levée des hommes, contre le système de la conscription pour le service outre-mer.

Il n'y a pas à se le cacher, monsieur l'Orateur, au début de la guerre une partie de notre population était en faveur de la participation aux guerres extérieures immédiatement et surtout par le système de conscription pour le service outre-mer. Une autre partie de notre population était contre la participation aux guerres extérieures et contre le système de la conscription. Nos chefs nous ont dit qu'une entente était intervenue entre les deux groupes et que cette entente devait être respectée. Je prends, entre autres, la déclaration de feu le très honorable Ernest Lapointe, dans un discours à la radio, le 9 octobre 1939, où il disait ceci:

Suite à la page deux



● AU FIL DE L'HEURE

● Une définition bien pratique du budget: l'art de tirer légalement des poches du contribuable l'argent qu'il a.

● Après la lecture d'un tel budget chacun cherche un "petit trou pas cher", pour passer ses vacances...

● Ne vous semble-t-il pas que la conséquence de ce budget, ce sera continuellement la bataille entre l'épargne obligatoire et les dépenses forcées?

● M. Hsley a eu, en présentant son budget, l'air de dire que les taxes de 1942 frappent directement sur le porte-monnaie...

● Quel que soit le parti au pouvoir, quel que soit le premier ministre, quand il n'y a pas de guerre on n'y va pas, et quand il y en a une on y va!

● Les amoureux ne s'en font pas. Personne n'a encore mentionné qu'il pourrait y avoir un rationnement sur les baisers. Y en aurait-il qu'il faudrait toute une armée d'inspecteurs pour faire respecter la loi!

● Un écossais domicilié à Chicago a fourni son sang pour une transfusion dont son fils, lieutenant dans la marine des Etats-Unis, gravement malade, avait absolument besoin. Convalescent, le fils écrit à son père: Grand merci pour la chopine additionnelle de ...scotch. L'Homme qui rit.

POUR ACTIVER L'ENROLEMENT

Le député libéral de Montmagny-L'Islet aux Communes, M. Laflamme, ne croit pas en l'efficacité de la conscription, mais il souhaite la victoire de nos armes. Il préconise pour cela la création d'un corps d'armée canadien-français où l'on entraînerait les soldats en français. Ce serait une façon, croit-il, d'activer l'enrôlement volontaire.

M. Laflamme a là une excellente idée. Nos concitoyens d'origine anglaise sont en général bien intentionnés, mais ils manquent lamentablement d'imagination. Il semble qu'ils soient, par exemple, congénitalement incapables de se mettre à la place d'autrui.

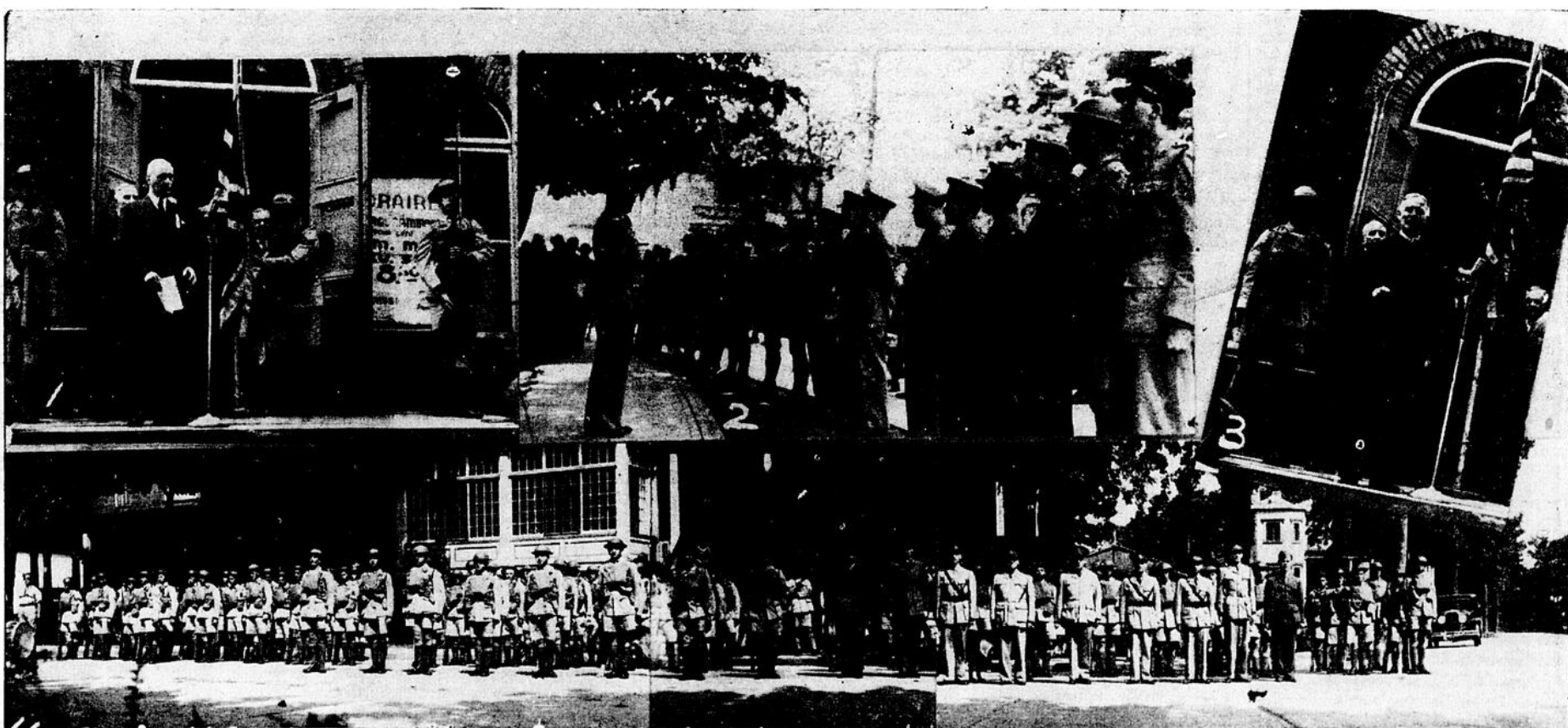
Comme citoyen, le Canadien français n'est pas exigeant. Il laisse volontiers—trop volontiers! — à d'autres les satisfactions tangibles de la vie nationale. Mais il est très sensible aux satisfactions d'amour-propre, surtout à celles qui consacrent la réalité de son existence ethnique.

Ce trait de notre nature n'est pas assez connu ou en tout cas assez compris des autres Canadiens. Si le reste du Canada s'était mieux employé à nous comprendre en temps de paix, il ne serait pas forcé de recourir alternativement aujourd'hui à la cajolerie et à la menace sans obtenir de meilleurs résultats dans un cas que dans l'autre. "Le Canada"—

A LIRE CETTE SEMAINE

Notes locales.....	16
La Semaine de l'Armée.....	9
La Semaine de l'Armée.....	8
Chez les Notaires.....	6
Semaine Provinciale.....	13
Le gouvernement vote la conscription.....	13
Beau succès du Grand "Filed Day".....	3
500 Tertiaires à Québec.....	3
Au Canada cette Semaine.....	3
Situation Internationale.....	15
Nouvelles de l'Armée.....	4
Clôture de la Semaine de l'Armée.....	3

LA SEMAINE DE L'ARMÉE A MONTMAGNY



● Ouverture de la Semaine de l'Armée.—Monsieur Ph. Béchard, président de la Commission, fait hisser le drapeau pour marquer l'ouverture des démonstrations.—2.—Revue des officiers par le Major Picard, commandant du centre d'entraînement de Montmagny.—3.—Monsieur le curé Lessard adressant la parole aux militaires à l'occasion de la Semaine de l'Armée.—4.—Revue de quelques militaires du camp d'entraînement et du Régiment de Réserve de Montmagny.

Ce journal est édité et imprimé à Montmagny par "Les Editions Marquis, Ltée, 19 rue Saint-Thomas, Montmagny.
Toute correspondance concernant ce journal, devra être adressée à: "Les Editions Marquis, Limitée", 19 rue St-Thomas, Montmagny.

AU CANADA Cette Semaine



Le budget est voté, les taxes et les impôts sont désormais en pleine vigueur dans tout le Canada et dans chaque foyer. Ces nouvelles, confirmées la semaine dernière, commencent à toucher tous les budgets, tous les salaires et tous les sujets du Canada. Décidément, la guerre nous aura coûté cher et nous coûtera encore bien cher. Mais notre sécurité et notre avenir en valent bien le prix.

Examinons un peu la portée des nouveaux édits et leur conséquence sur la vie commune de tous les salariés canadiens. Première constatation, c'est que personne n'en mourra ni n'en sera ruiné. Deuxième, c'est que nous devons limiter nos besoins et notre consommation de tout ce qui n'est pas essentiel à la vie. Enfin, c'est une réponse courageuse à nos ennemis et à nos adversaires qui accusent la démocratie de faire la guerre pour l'argent. Ces nouvelles levées d'impôt sont exactement une conscription de la richesse et de l'argent pour l'œuvre de guerre, à laquelle la jeune génération donne son sang et sa vie.

Avant la guerre, personne ne faisait les salaires, répandus aujourd'hui dans le public, par le travail des industries de guerre. Même les militaires et leurs familles sont bien payés, en comparaison de ce qu'ils recevaient, dans certains cas, avant la guerre. L'augmentation du niveau de vie et des revenus familiaux a porté à la dépense effrénée qui, en plus du gaspillage, entraînait une diversion de notre production nationale vers des produits non essentiels à la guerre. Avec le double résultat que l'état financier général n'était pas meilleur et que notre production perdait beaucoup de temps, d'homme et d'outilage à produire pour le luxe et le plaisir. Tout cela sera désormais remplacé par une économie forcée, capitalisée par l'état en vue de la poursuite de la guerre, et par une production limitée et dirigée presque totalement vers l'œuvre de guerre.

Personne ne souffrira dans son corps ou dans son âme de ces restrictions de la dépense folle, des besoins fictifs et de la course aux plaisirs et à l'amusement. La vie du peuple sera plus saine, plus utile, plus rangée, plus productive. Les rationnements laissent encore suffisamment de marge pour que même les familles nombreuses puissent arriver à vivre convenablement et sans difficulté. Les taxes et impôts sont lourds, mais ils sont sagement appliqués et uniformément exigés. Proportionnellement à son revenu, chaque citoyen doit faire sa quote-part et économiser pour l'après-guerre.

Ici s'ouvre la parenthèse la plus importante et les commentaires les plus significatifs que la plupart des journaux ont manqué de faire. Les nouveaux impôts, qui sont probablement les plus forts de toutes les nations unies, équivalent à une véritable conscription de la richesse et mobilisation de l'épargne. Nos ennemis ont souvent prétendu que les démocraties et leur système de richesse profitaient de la guerre pour enrichir la classe privilégiée, et par ailleurs, nos "réformateurs en paroles", les communistes, les socialistes, les CCF, les Crédit Social réclamaient sur un haut ton la mobilisation de la richesse plutôt que celle des hommes. Il suffit de parcourir l'échelle des revenus et de leurs impositions pour se rendre compte à quel point sont frappés ceux qui ont de la fortune. Les petits salariés donnent environ 15 ou

20% de leurs revenus, alors que les fortunés donnent jusqu'à 95% de leurs revenus pour la poursuite de la guerre. Un revenu de \$500,000 par année rapporte au gouvernement, en taxes directes seulement, quelque \$470,000. Aux Etats-Unis, c'est la même chose; personne ne peut gagner plus de \$25,000 par année, le reste va à la guerre.

L. K. LAFLAMME...

Suite de la première page

Je suis opposé à la conscription aujourd'hui comme je l'étais alors. J'ai déclaré à la Chambre des communes que je ne ferais partie d'aucun gouvernement qui imposerait la conscription et que je ne supporterais jamais un tel gouvernement. Le premier ministre déclare que la présente administration n'aurait jamais recours à la conscription; mes collègues et moi, nous avons le respect de nos collègues des autres provinces et je crois pouvoir dire que je jouis de la confiance et de la considération de mes compatriotes de langue anglaise dans toutes les parties du Canada. Je crois avoir réussi à les persuader, nous les avons persuadés que l'unité canadienne exige l'absence du service obligatoire au-delà des mers.

Il me semble, monsieur l'Orateur, que cette déclaration du chef de la province de Québec d'alors est absolument explicite et que nous devons y croire. Il dit: "Nous avons réussi à les persuader que l'unité canadienne exige l'absence du service obligatoire au-delà des mers."

Notre population a accompli sa part de l'entente; je me demande pourquoi l'autre partie de notre population n'accomplirait pas la sienne. S'il y avait des raisons sérieuses pour modifier cette attitude à l'égard de cette entente, il faudrait que nous les sachions. Jusqu'ici, tout avait démontré que le service militaire pour outre-mer à l'aide du système du volontariat avait grandement réussi. Il n'apparaît pas nécessaire, sous les circonstances, de modifier notre système; il ne faut pas non plus, parce que le volontariat a réussi, que nous prenions d'autres engagements envers nos alliés.

Les événements récents nous font voir que nos ennemis ne veulent pas que notre pays, aussi bien que les Etats-Unis, serve d'arsenal pour les Alliés qui combattent sur d'autres continents. Il s'ensuit que notre pays peut jouer un rôle considérable dans cette guerre en continuant la fabrication d'outils de guerre, tel que l'a demandé Churchill, et surtout en continuant à fournir des hommes par le système du volontariat. En examinant les statistiques les hommes appelés et de ceux qui sont susceptibles d'être appelés à cause de leur âge, nous pouvons dire sans exagération que la coercition ou la conscription des hommes ne pourrait donner tout au plus qu'une cinquantaine de mille hommes. Est-ce que cette contribution obligatoire en vaut la peine, dans les circonstances? C'est exposer notre pays à la division. Est-ce que, réellement, notre unité nationale ne vaut pas beaucoup plus que cette contribution forcée en hommes pour le service militaire?

L'une des raisons invoquées pour adopter la conscription des hommes pour le service outre-mer est qu'il doit y avoir égalité de sacrifices. Monsieur le président, je soumets respectueusement qu'il ne peut être question d'égalité de sacrifices lorsque ces sacrifices sont faits sous l'empire de la coercition. Le sacrifice est l'abandon volontaire de libertés qui nous sont chères, pour donner une preuve évidente de courage, d'abnégation et d'abandon de tout. Ce n'est pas par la coercition que l'on peut amener des hommes à faire une égalité de sacrifices, et je considère que l'offre généreuse faite par les volontaires de servir leur pays ne peut être comparée à l'obligation des conscrits qui seraient forcés de faire de même.

Il y a une autre raison qui est invoquée par quelques-uns et, bien qu'elle soit négligeable jusqu'à un certain point, elle mérite tout de même que l'on en tienne compte. Il est facile de voir, par les questions qui sont inscrites au *Feuilleton*, que l'on veut toujours diriger des attaques contre la province de Québec au sujet de cette question de l'effort total de notre pays. On se plaint et l'on prétend que notre province n'a pas donné les effectifs voulus, au point de vue des volontaires, et l'on dit que c'est pour cette raison que la conscription doit être imposée. C'est se tromper sérieusement, à mon sens, et surtout ce n'est pas tenir compte de certains faits qui démontrent que l'effort de notre province a certainement été considérable et sérieux et que, si par ailleurs, il n'a pas été aussi complet qu'on le voudrait, c'est que l'on ne tient pas compte d'un élément ou d'un facteur absolument sérieux au sujet de cet effort.

Il faut se souvenir que la plupart de nos jeunes gens, qu'ils viennent de la ville ou de la campagne, parlent exclusivement la langue française. Il est difficile pour nous de nous enthousiasmer

● Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

de l'armée lorsque l'instruction militaire nous est donnée dans la langue anglaise. Nos jeunes gens qui ne savent pas un mot d'anglais se trouvent perdus parmi les autres. Du fait que la grande majorité des nôtres parlent la langue française, il s'ensuit que nous avons bien des difficultés à nous soumettre à une discipline militaire exclusivement en langue anglaise. Je suis bien convaincu que, si les autorités se donnaient la peine d'étudier sérieusement cette situation, elles trouveraient moyen de l'améliorer et d'établir des cadres de l'armée formés exclusivement de Canadiens français. Il serait facile de les former à la discipline militaire dans leur propre langue, en ayant bien soin de préparer des sous-officiers et des officiers bilingues, afin qu'ils puissent transmettre les ordres des autorités supérieures. En agissant ainsi, je suis convaincu que ce secteur important de l'armée canadienne, où seraient en majorité les Canadiens de langue française, jouerait un grand rôle et serait certainement digne de tous ceux qui l'ont devancé sur les divers fronts de la guerre. Je me demande si certaines personnes ne craignent pas la répétition de la grande gloire du 22^{ème} régiment canadien-français.

Je ne crois pas que l'on puisse sérieusement prétendre qu'il est impossible d'agir ainsi. Est-ce que nos amis, nos alliés, les Français libres ne reçoivent pas leurs instructions dans leur propre langue? Et n'apportent-ils pas un effort suprême dans le conflit actuel, digne d'éloges et surtout digne d'envie? Est-ce que nos amis, nos alliés norvégiens, polonais, hollandais, n'ont pas leurs unités distinctes? Leur effort n'est inférieur à nul autre, pourtant. Je crois donc qu'il y a possibilité d'améliorer le système volontaire et que, sans prendre d'autres engagements envers nos alliés, nous pouvons constituer une armée véritablement canadienne, en tenant compte encore plus de l'élément canadien de langue française.

Le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) a voué sa vie à travailler pour l'unité nationale dans notre pays. Ses efforts constants sont un exemple, et il serait réellement malheureux que les circonstances actuelles détruisent tout le travail qui a été fait. L'unité nationale ne peut se concevoir, dans notre pays, que par l'entente entre les divers groupes, et surtout entre les deux principaux, le groupe de langue anglaise et le groupe de langue française. Les événements actuels démontrent à qui veut voir que ce que quelques-uns appellent encore l'Empire Britannique ne peut résister au choc sérieux auquel cet Empire est soumis.

Toutefois, on oublie qu'il y a actuellement, surtout depuis le Statut de Westminster, une association de nations autonomes qui est un *commonwealth* de nations britanniques, formé de l'Angleterre, de ses colonies dépendantes de la Couronne et des différents dominions, qui sont autonomes et indépendants. Ces derniers, tout en étant associés, ont le droit et le devoir de songer que, si l'histoire se répète et que l'Empire Britannique soit appelé à se disloquer, ils ont à conserver leur propre sécurité et à organiser la défense de leur intégrité, dans le but même de reformer après la guerre cette association de nations autonomes, sous l'égide de la Couronne britannique. Ce n'est pas manquer de loyauté mais c'est plutôt l'affirmer véritablement que de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les alliés matériellement, financièrement et par une contribution volontaire en hommes, tout en songeant à la sauvegarde de chaque pays.

Un des moyens de former des citoyens qui pensent comme un seul, lorsqu'il s'agit de leur pays, c'est d'avoir un drapeau qui représente, aux yeux de chacun, l'idée de la patrie. Aussi longtemps que notre pays ne sera pas capable de se donner un drapeau distinct, aussi longtemps nous aurons de la difficulté à constituer l'unité de pensée, l'unité de conception de l'idée de la patrie et l'unité d'action quand il s'agit de la défendre. Que nos concitoyens de langue anglaise y songent sérieusement et qu'ils se souviennent surtout que lorsque les Etats-Unis, nos voisins, sollicitaient les Canadiens français de joindre à eux lorsqu'il s'est agi d'acquiescer leur indépendance, les nôtres ont rejeté leurs appels. Qu'ils se souviennent aussi que, malgré les vexations que les nôtres ont subi, les idées subversives qui se sont répandues dans le pays depuis quelques années ont été rejetées par les nôtres, parce que nous aimons d'abord et avant tout notre pays, notre Canada. Nous sommes fiers d'y vivre et nous voulons, pour les autres comme pour nous-mêmes, la liberté de pensée, la liberté de parole et la liberté d'agir suivant nos conceptions, nos traditions et nos origines.

Un jour, on saura établir les responsabilités de la situation qui existe actuellement dans notre pays. Il n'y a pas de doute que ce que nous avons appris aux gens du Québec, surtout depuis 1917, à savoir que le parti libéral était opposé à la conscription pour service outre-mer, et ce avec l'approbation au moins tacite des libéraux des autres provinces, — pèsera dans la balance pour établir ces responsabilités. Ceux qui ont accentué l'idée séparatiste, depuis un certain temps surtout, devront aussi en porter leur grosse part. Il ne faut pas oublier non plus que nos compatriotes de langue anglaise auront la leur aussi en refusant systématiquement de reconnaître l'élément français au Canada.

La décision prise par moi résulte de ma forte conviction personnelle que le service obligatoire en dehors du pays ne doit pas être appliqué ici; que le volontariat bien organisé, même chez nous, donnera tout ce qu'il faut pour aider nos alliés. Convaincus de ces faits, je ne puis accepter de voter pour l'amendement, c'est-à-dire pour le bill 80 qui amende l'article 3 de la Loi de la Mobilisation, car c'est admettre le principe de la conscription pour service outre-mer.

Personnellement, je crois que la majorité des Canadiens est opposée à ce moyen de lever des hommes pour service militaire en dehors du Canada. Impossible de me convaincre que la conscription puisse aider à gagner la guerre, mais convaincu que l'unité nationale dans le respect de l'entente intervenue au début de la guerre aidera à la victoire des alliés, je crois que mon attitude est la meilleure à prendre dans les circonstances.

La guerre sera toujours le plus terrible des fléaux de l'humanité. Celle que nous vivons aura apporté en plus la confusion des époques et des contradictions néfastes. Notre pays en donne un exemple en ce moment. Si nous étions réellement convaincus des principes chrétiens pour lesquels nous prétendons combattre, nous ne négligerions rien pour les appliquer dans notre pays. La vie de la nation est une négation de ces mêmes principes que nous prétendons défendre. En fin de compte, n'espérons pas la victoire sans réparation et sans compter avec la Divine Providence.

BEAU SUCCES D'UN GRAND "FIELD-DAY" ORGANISE AU CAMP MILITAIRE DE MONTMAGNY

Le Centre Militaire de Montmagny n'a pas voulu que la Semaine de l'Armée se terminât sans la clôturer sur son terrain. A cette fin il avait organisé un grand field-day pour dimanche après-midi, le 5 juillet. Cette fête était sous la présidence du Dr Philippe Richard et du Capitaine Wilfrid Ringuet. Notre population avait répondu avec plaisir à l'invitation qui lui avait été faite et nos civils assistaient en grand nombre à cette belle fête en plein air. Le programme avait été organisé par le lieutenant Philippe Rousseau assisté des lieutenants Baillargeon, Trudel et Gosselin.

Le programme comprenait aussi une partie de baseball entre le club du Centre d'Instruction et le St-Philippe de Néri. Nos militaires ont remporté les honneurs de la partie par le pointage de 8 à 0.

Les spectateurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements à tous ceux qui prirent part soit à la partie de baseball soit aux différents jeux qui étaient au programme.

Nous donnons ici le résultat des jeux et courses:

Course de 100 verges: 1. Lounay L., Cie "B"; 2. Drouin M., Cie "B".

Saut en longueur: 1. Désy G., Cie "B"; 2. Drouin M., Cie "B".

Course en brouette: 1. Boutin G. et Tossignan G.-L., Cie "B"; 2. Côté A. et Morency G., Cie "A".

Course de 440 verges: 1. Lounay L., Cie "B"; 2. Bendo A., Cie "B".

Course dans un sac: 1. Huntington C., Cie "B"; 2. Moisan, C. E., Cie "B".

Saut en hauteur: 1. Turmel T., Cie "B"; 2. Whissel R., Cie "A".

Course avec pomme de terre:

1. Gerathy W., Cie "B"; 2. Nadeau L., Cie "A".

Course de 220 verges: 1. Lounay L., Cie "B"; 2. Thivierge C., Cie "A".

Course à trois jambes: 1. Bendo et Dufour, Cie "B"; 2. Rosa J. et Redman S., Cie "B".

Course de 880 verges: 1. Lounay L., Cie "B"; 2. Côté A., Cie "A".

Lancer de poids: 1. Tremblay G., Cie "A"; 2. Côté A., Cie "A".

Course de 120 verges avec obstacles: 1. Drouin M., Cie "B"; 2. Lévesque B., Cie "A".

Saut à la perche: 1. McGovern P., Cie "A"; 2. Dufour J., Cie "B".

Course de 1760 verges: 1. Dumour J., Cie "B"; 2. Désy G.-L., Cie "B".

Souque à la corde: 1. Cie "A". Ruel A., Côté A., Tremblay G., Lebrun A., Lagacé G., Laderoute A., Rousseau P., Gauvin R., Desrosiers R.

Ce "field-day" fut réellement un succès sous tous rapports et nos militaires ont droit à nos félicitations pour le magnifique programme présenté et aussi pour le beau service d'ordre maintenu par la garde et la police du camp.

Merci donc au Major Picard et à ceux qu'il avait chargés de l'organisation de ce programme. Merci encore à tous ceux qui participèrent à ces jeux. Notre population a fortement apprécié le programme présenté. Comme nous le disons ailleurs, nous sommes convaincus que ces rencontres entre les deux groupes sont absolument nécessaires surtout pour en venir à faire mieux apprécier nos militaires lesquels ont réellement droit à tout notre respect et notre considération.



Le quartier-maître régimentaire, le capt. P.-Sarto Gosselin, chef du Bureau de l'administration de la compagnie Quebec Power à Montmagny faisant partie du Régiment de Réserve de Montmagny.

Les nazis se battent entre eux

Londres. — Le gouvernement en exil de Belgique, rapporte que les troupes nazies arrivées récemment du front russe, se battent avec les troupes d'occupation en terre belge. La raison en est que les effectifs revenus de Russie se moquent des soldats restés en Belgique, parce que ceux-ci ne parviennent pas à enrayer le sabotage.

publie le merveilleux film "Un Homme qui a aimé". Le service d'ordre sera fait par les Zouaves de Québec aidés des Scouts, garçons et demoiselles. Le Corps de la Brigade Ambulatoire 62 Madeleine de Verchères sous la direction de Madame Giroux sera à la disposition des Tertiaires malades ou fatiguées.

Terminons cette communication par cette parole du grand Pontife Tertiaire Léon XIII, dès son ascension au Trône Pontifical.

"Nous exhortons vivement les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ... Plaise à Dieu, que les populations chrétiennes accourent à la Règle de Tiers-Ordre, avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre qu'elles affluaient autrefois à l'envie auprès de St-François lui-même."

CLOTURE DE LA SEMAINE DE L'ARMÉE DANS NOTRE VILLE

Dimanche, le 5 juillet, dans notre ville comme dans tous les centres du pays, avait lieu la clôture de la Semaine de l'Armée.

Le matin, les officiers du Camp Militaire accompagnés de leurs pelotons assistaient à une messe en plein air à Montmagny. Cette messe fut célébrée par le capitaine Gagnon, aumônier militaire du Centre 54; la messe était servie par les lieutenants Lanthier et Baillargeon tandis que le lieutenant Gosselin était en charge du programme de chant.

M. Philippe Béchard, Président du Comité de la Semaine de l'Armée assistait à cette messe avec les membres de son Comité. Le Régiment de Montmagny (Réserve) avait bien voulu prendre part, lui aussi, à cette démonstration sous la direction de son commandant, le Major H.-A. Gauvin.

Après la messe, nos militaires défilèrent par la rue Saint-Jean-

Baptiste et le président du Comité, M. Philippe Béchard, accompagné du Curé A. Lessard et des Majors Picard et Gauvin, ainsi que des autres membres de son Comité prennent le salut.

Les membres du bureau de direction de cette Semaine de l'Armée sont allés offrir leurs compliments au Major Picard, commandant du Centre d'Entraînement No 54. M. le Curé avait félicité le Commandant après la messe.

Civils et Militaires semblent satisfaits du beau succès remporté par cette Semaine de l'Armée et nous sommes assurés que ces rencontres de nos militaires avec notre population civile ont aidé les deux groupes à mieux se connaître et parlant à mieux s'apprécier. Il est à souhaiter que cette bonne entente et cette amitié continuent à se manifester pour le plus grand avantage des deux groupes.

UNITE SANITAIRE DU COMTE DE MONTMAGNY

Programme de la semaine du 13 juillet 1942

Immunisation contre la diphtérie, vaccination contre la variole et cliniques de bébés aux endroits suivants:

Lundi, 13 juillet, Berthier: 2 h.—Ecole vers Montmagny. 2.30 h.—Ecole vers St-Vallier. 3 h.—Village. Clinique de bébés.

Mardi, 14 juillet, Cap St-Ignace: 10 h.—Ecole rang des Perdrix (Mlle Morin), près chez M. Evariste Mercier; 10.30 h.—Ecole de Mlle Caron, près chez M. Nap. Gagné; 11 h.—Ecole de Mlle Fortin (maison privée), près chez M. Oscar Fortin; 11.30 h.—Ecole 3e rang, vers St-Thomas (Rocher Noir), près de chez M. Jules Dubé.

Mercredi, 15 juillet, Cap St-Ignace: 9.30 h.—Ecole 3e rang—Mlle Bernier—près de chez M. Amédée Guimont; 10 h.—Ecole 3e rang N.-E. (Mlle Bernier), près de chez M. Cyrille Bernier; 10.30

h.—Ecole de Mlle Fraser, près M. Albert Duval; 11 h.—Ecole Mlle Bernier, près M. Antonio Bernier.

Jeudi, 16 juillet, St-Thomas: 10 h.—Ecole Rocher Noir, près M. Narc. Boulanger; 10.30 h.—Ecole Rocher Noir, près M. Camille Gaudreau; 11 h.—Ecole du Bras, près M. Emile Cloutier; 2 h.—Ville; Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire.

Vendredi, 17 juillet, St-Fabien: 10 heures—Ecole rang de la Société, côté ouest; 10.30 h.—1ère école du côté est; 11 h.—2ième école du côté est; St-Just: 11.30 h.—Ecole de Mme Lapière; 12 h.—Ecole de Mlle Lantagne; 1.30 h.—Ecole vers St-Camille; 2 h.—Ecole Daquam; 3 h.—Village St-Just; Clinique de bébés.

d'une "offense grave envers le Führer". Parmi plusieurs drapeaux déployés en l'honneur de l'anniversaire de Hitler, cet ouvrier avait hissé une vieille paire de pantalons.

5000 TERTIAIRES, VONT SE REUNIR LE 2 AOUT, DANS LA VILLE DE QUEBEC

"Si François n'avait fait autre chose pour l'Eglise qu'instaurer le Tiers-Ordre, il devrait, pour ce seul bienfait, être placé parmi les hommes qui ont le plus excellemment mérité d'Elle."

(Pie X: Lettre "Recto Vos")

Les Tertiaires du Tiers-Ordre de St-François de la région et de la Ville de Québec, commémoreront le 2 août prochain, fête de la Portioncule, le jubilé de diamant de la fondation de la première fraternité du Tiers-Ordre à Québec, même, et le 60ième anniversaire de l'Encyclique Auspicato, de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, lui-même Tertiaire de St-François. Ecoutons bien ce grand Pape réformateur moderne du Tiers-Ordre, qui à peine monté sur le Trône de St-Pierre, le 29 mars 1878, affirme ce qui suit à un groupe d'Assisiates:

"Le Tiers-Ordre est le moyen le plus apte pour faire refluer la vraie et solide observance de l'Evangile."

Cinq ans plus tard, parlant de l'encyclique "Auspicato" de 1882, il dit:

"Nous l'avons écrite dans le désir et l'unique intention de rappeler, par notre invitation, le plus d'âmes possible à la sainteté chrétienne."

Permettez-nous de vous citer une autre parole qui mérite réflexion, parole de Léon XIII, à une audience du 18 décembre 1884.

"Chaque fois qu'un individu devient 'Tertiaire' voilà un vrai chrétien; voilà une âme de sauvée."

Après ces belles paroles du

grand Pape Léon XIII et de ces successeurs, qui étaient tous Tertiaires, il est de notre devoir Tertiaires de St-François d'être présents à ce grand ralliement.

Tous ces Tertiaires, groupés par les quelques 400 Discrets et Discrettes de nos fraternités viendront des villes de Québec, de Lévis, de Lauzon, de Jonquières, de Rimouski et de toute la région de Québec.

La célébration aura un bel éclat et donnera lieu à d'impressionnantes démonstrations de foi et de fraternité. Ne manquez pas d'écouter l'émission radiophonique donnée au poste CHRC chaque soir à partir du 25 juillet prochain.

Les fêtes jubilaires débiteront par une grande messe solennelle en plein air, sur les terrains de l'Hôpital Général, qui possède la première chapelle érigée en notre pays pour les Tertiaires. Cette chapelle sert aujourd'hui de choeur aux religieuses de cette vénérable institution. Au début de l'après-midi, des spécialistes donneront aux discrets et discrettes responsables des fraternités des causeries sur la technique et la mystique du Tiers-Ordre.

A 4 heures p.m., les Tertiaires présenteront leurs hommages à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, en sa Cathédrale-Basilique.

Une cérémonie religieuse aura lieu le soir, en l'église St-Sauveur, où le bon Père Fréderic, O.F.M., a fondé la première fraternité du Tiers-Ordre à Québec.

Au cours d'une grande soirée, à la salle St-Pierre, les Tertiaires présenteront à leurs amis et au

ÇA DONNE LA SOIF UN SOLEIL COMME ÇA!

PARLES PLUS FORT, ELLE N'A PEUT-ÊTRE PAS COMPRIS!

LES SACRIPANTS— ILS MÉRITERAIENT DE L'EAU À LA PLACE DE LA BOSWELL À LAQUELLE ILS FONT ALLUSION!

"C'est toujours la même chose"

BIÈRE BOSWELL

549

Doublez vos achats réguliers de CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE



● Lord Lascelles, âgé de 19 ans, fils de la Princesse Royale et de Lord Hanwood, neveu du roi George, simple membre de l'armée anglaise. Il fait partie des Grenadiers Guards. Il apparaît ici étudiant le maniement des armes.



LE CORPS POSTAL CANADIEN ASSURE LA LIVRAISON DE VOS ENVOIS AUX SOLDATS

Vingt cigarettes par jour pour votre garçon outre-mer. Vingt cigarettes par homme par jour. Voilà la moyenne des Canadiens dans les forces armées outre-mer. Et la liaison entre vous et votre garçon est effectuée par le Corps postal canadien.

Durant l'année dernière au-delà d'un million et demi de paquets ont été livrés aux unités outre-mer. Et ce total n'inclut pas les envois de tabac. On a transporté plus d'un million et demi de livres de journaux. Les expéditions totales se chiffrent à 14,364,784 livres.

Afin d'assurer la livraison de tous ces colis, les autorités postales vont même jusqu'à sceller les sacs de malle chaque fois qu'il est possible. On déroge à cette règle seulement lorsque l'unité en question ne reçoit pas suffisamment de courrier pour remplir un sac.

Examen et vérification des colis

Lorsque vous commandez, d'une compagnie de tabac, des cigarettes ou du tabac pour un soldat, la compagnie envoie le colis à la base postale du Corps postal canadien. Là, il est vérifié, on examine l'adresse, et on en prend note. Puis il est placé dans un sac portant l'adresse de l'unité à laquelle appartient le soldat. On pèse le sac et on en inscrit le poids.

Le sac est expédié à la gare, vérifié de nouveau et chargé sur un wagon scellé. Au port, le sceau du wagon est vérifié, le sac est également vérifié et des membres du Corps postal en surveillent la manutention jusqu'en dans la soute du navire. Rien n'est laissé au hasard. Le navire est convoyé, sa cargaison vérifiée encore une fois au débarquement et ensuite transportée sous la garde du service postal britannique jusqu'à l'unité intéressée. Là le courrier est livré au soldat par une ordonnance.

Base Postale à Ottawa

La base postale est située à Ottawa. A cet endroit on assortit et on expédie le courrier des troupes outre-mer, des prisonniers de guerre et des internés. Des bases postales secondaires existent à Montréal et à Halifax. Ces der-

nières s'occupent des colis pour les soldats. Le courrier adressé aux soldats en garnison au Canada est expédié directement à l'unité par les autorités postales régulières du Dominion.

Voici quelques conseils, émis par le Corps postal canadien concernant l'expédition du courrier outre-mer:

N'OUBLIEZ PAS d'adresser toute correspondance distinctement et clairement.

N'OUBLIEZ PAS d'insérer l'adresse de l'expéditeur.

N'OUBLIEZ PAS d'insérer une seconde adresse sur tout colis. Il est possible que ce dernier ne puisse être livré à l'adresse première.

NE PROMETTEZ PAS d'envoyer des cigarettes et d'autres objets pour ensuite les oublier. Ce sera une cause de plaintes et de déception.

NE PROTESTEZ PAS pour la non-réception d'un colis avant que ce dernier ait eu le temps de parvenir à destination et qu'un récépissé vous ait été adressé.

N'OUBLIEZ PAS de présenter quelque reçu lorsque vous inscrivez une réclamation.

NE PRESENTEZ PAS une réclamation vague; donnez aux autorités postales tous les détails possibles.

N'ENVOYEZ ni allumettes, ni essence à briquets, ni produits inflammables. Des incendies graves se sont produits à la suite de telles négligences.

EMBALLEZ VOS COLIS AVEC SOIN. Une équipe de cinq hommes s'emploie constamment à réparer les colis mal emballés.

N'ENVOYEZ PAS d'objets fragiles. Un soldat apprécie un chandail et des chaussettes beaucoup plus qu'un verre de confiture ou de marmelade.

NE GROGNEZ PAS si le courrier est parfois en retard. Rappelez-vous que le travail du Corps postal n'est pas toujours facile.

N'ENVOYEZ PAS un journal complet lorsqu'une coupure suffit. Rappelez-vous que l'espace dans les navires est très précieux. N'OUBLIEZ PAS d'écrire souvent. Le moral de nos soldats outre-mer dépend en grande mesure des lettres que vous leur adressez.

Cadeaux qui plaisent aux soldats

Bien ne plaît davantage à un soldat que les cadeaux qu'il reçoit de sa famille. Mais cependant il convient de choisir ceux qui lui plaisent le plus. Et vous serez assurés que des produits canadiens tels que du sirop d'érable, du miel, du fromage, des biscuits et des gâteaux seront grandement appréciés. Un officier revenu d'Angleterre a compilé la liste suivante des objets que présentent nos soldats:

- 1—Cigarettes.
- 2—Encore des cigarettes.
- 3—Du savon (qui est rationné en Angleterre).
- 4—Du savon à barbe.
- 5—Du chocolat et des bonbons (qui sont très difficiles à obtenir en Angleterre. De préférence envoyez des tablettes de chocolat. Evitez d'emballer le chocolat avec le savon).
- 6—Lames de rasoir (la sorte qui convient à son rasoir).
- 7—Conserves en boîtes métalliques: soupes, fruits, poulet, viandes de choix, etc. (Ne lui envoyez pas de bully-beef: il en mange déjà assez. Evitez les récipients de verre car ils se briseront très probablement en cours de route).
- 8—Lait condensé, particulièrement le lait sucré (les troupes en Angleterre reçoivent du lait en poudre et il leur fera plaisir de goûter parfois au lait condensé).
- 9—Du papier hygiénique.
- 10—Bas, foulards, chandails, etc. (En hiver plutôt qu'actuellement. N'oubliez pas de choisir la couleur de l'armée — kaki pour l'armée, bleu pour l'aviation).
- 11—Mouchoirs.
- 12—Briquets (N'envoyez pas d'allumettes. Elles peuvent provoquer un incendie dans le bateau et mettre en danger la vie des matelots).
- 13—Envoyez-lui des nouvelles — de vous-même et de vos voisins, de ses frères et de ses sœurs, de sa famille et de tous ceux qu'il connaît. Lorsque le courrier arrive, il est déçu si le caporal lui dit qu'il n'y a rien pour lui.
- 14—Adressez votre lettre ou votre colis clairement et correctement. Vous éviterez ainsi des délais inutiles.

● Sans malice

L'adjudant Flick, interrogeant un conscript sur le service, constate que cet ahuri ne comprend goutte aux beautés de la théorie.

—Ah ça, dites donc, crâne d'alouette, s'écria-t-il en perdant patience, est-ce qu'ils sont tous aussi bêtes que vous dans votre famille?

—Non, mon adjudant, répond le soldat sans sourciller, y a mon frère aîné qui est encore plus bête que moi.

—Ah... Et qu'est-ce qu'il fait dans la vie, ce crétin-là?

—Il est adjudant, mon adjudant!

● Témoignage du colonial

"Nous nous savons fort endettés vis-à-vis du gouvernement qui nous a soignés, donné la liberté, et qui a respecté celles de nos coutumes et de nos traditions qu'il est dans notre intérêt de garder. Nous nous sommes donc rendu compte que, plutôt que d'être réellement gouvernés par les Britanniques, il nous est permis de partager avec eux, comme entre frères, la tâche de faire sortir notre pays de la pénombre et de la stupidité du passé. Alors que notre Empire lutte pour la liberté, c'est notre intention d'apporter d'un commun accord toute notre aide afin que la guerre se poursuive tout droit sans rencontrer d'obstacles, jusqu'à la victoire finale." — Déclaration des chefs du Conseil du territoire de South-Mara, Tanganyika, Afrique Orientale Britannique, 1940.

BONNE REPONSE

Après de la boutique de Ribouis, bottier, était venu s'installer un de ces magasins de chaussures modernes, à la devanture surchargée de ferronneries art nouveau. Et le propriétaire, M. Contrefort, n'arguait pas les sarcasmes à son voisin.

Ce dernier finit par s'exaspérer, et un jour que le cordonnier "modern style" lui répétait, pour la millième fois "Seul, Contrefort chausse bien!", il s'attira cette réponse: "Oui, mais Ribouis botte mieux!"

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.



CA NE VA PAS ?

IL FAUT UN REPOS

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT



● Soldats canadiens en train de s'exercer aux tactiques de guérilla sur un vieux tank Renault de la dernière guerre.

LA POLITIQUE FEDERALE

(Par Pierre Mayrol, British United Press). — La Chambre des Communes a adopté, en temps record, la semaine dernière, le budget de guerre le plus lourd que les Canadiens auront à payer depuis l'existence de la Confédération. L'adoption du budget en trois séances constitue un record au parlement du Canada. L'adoption se fit par un vote de 129 à 8. Seuls huit députés canadiens-français votèrent contre le budget. Ce sont: MM. J.-S. Roy, de Gaspé; Liguori Lacombe, Laval-Deux-Montagnes; Maxime Raymond, Beauharnois-Laprairie; J.-François Pouliot, Témiscouata; Edouard Lacroix, Beauce; Wilfrid Lacroix, Québec-Montmorency; Pierre Gauthier, Portneuf et Emmanuel d'Anjou, Rimouski.

Il est évident que la guerre coûte de plus en plus cher aux Canadiens qui comparativement aux autres Alliés font un effort de guerre qui n'a pas d'égale. Et cet effort est d'autant plus grand que notre jeune pays ne possède pas les réserves des vieilles nations comme l'Angleterre ni la forte population de pays comme les Etats-Unis. Ce qu'il y a de plus attristant, c'est de constater qu'à l'étranger cet effort du Canada pour la cause alliée ne soit pas apprécié à son juste mérite.

Le budget de guerre canadien comporte des économies obligatoires, un accroissement d'impôts sur le revenu, etc. Il est à remarquer que l'impôt frappe, toute proportion gardée, les revenus peu élevés. Par exemple, l'impôt sur un revenu de \$1,250 est accru de 45 p. c., sur un revenu de \$2,000, la hausse atteint presque 258 p. c., tandis qu'elle n'est que de 210 p. c. environ sur un revenu de \$3,000. Tandis que le contribuable qui touche un revenu de \$5,000 voit ses impôts s'accroître de 125 p. c., celui qui touche un revenu de \$10,000 ne paiera que 68 p. c. de plus.

Si certains protestent encore contre un tel accroissement d'impôts aussi diversement partagé, il existe, par contre, un groupe d'économistes de l'école libérale qui sont d'opinion que cette répartition de l'impôt est juste. Ces gens font remarquer que contrairement à ce qu'il existe en temps de paix, le gouvernement doit taxer même plus fortement les petits revenus car il importe actuellement, et de façon pressante, de réduire la consommation. Il a été établi, toujours d'après

ces gens, que le citoyen au revenu modeste, qui ordinairement possède une famille plus nombreuse que le riche, consomme plus relativement à son revenu. On peut se demander jusqu'à quel point la nécessité économique doit passer avant le capital humain dans cette guerre car il semble que le citoyen qui gagne \$1,250 par année et qui est père de plusieurs enfants, devrait avoir un meilleur sort. Les familles nombreuses, pourtant le plus bel actif de la société humaine, n'ont pas en ce pays toute la considération qu'il faudrait. Cela pourrait s'expliquer parce que ceux qui dirigent la nation ne sont pas eux-mêmes pères de plusieurs enfants, mais il semble bien aussi que notre société et notre système économique sont contre la famille. En temps de paix, la famille nombreuse paie plus de taxes que les autres et en temps de guerre en plus de l'impôt financier accru elle paie davantage encore l'impôt du sang.

Il est heureux cependant que le gouvernement ait songé à faire rendre exempts d'impôts les dépenses d'hôpital, les frais d'assurances, et le paiement sur première hypothèque.

Même avec toutes ces réductions, légères, le budget de guerre adopté est quelque chose de fantastique. Que l'on songe que la guerre qui en 1939, nous coûtait \$10 par tête, en 1940 nous coûtait \$65 pour passer en 1941 à \$116, nous coûtera en cette année 1942, \$325 par habitant.

Mais ce ne sont pas tous les habitants de ce pays qui touchent un salaire ou un traitement quelconque, qui sont actuellement contribuables en un mot. On établit alors que chaque contribuable paiera \$1,290 en impôts cette année. Et ces revenus ne suffiront pas à payer entièrement le coût de la guerre car le gouvernement devra de plus avoir recours à l'emprunt.

Les Canadiens seront donc soumis cette année au régime de l'économie stricte, ils pourront donc réclamer de l'Etat, qui prêche tant cette économie, qu'il en donne lui-même l'exemple. Il existe dans l'administration, c'est le secret de polichinelle, des dépenses qui ne sont pas faites avec sagesse, c'est le moins qu'on puisse dire, dit-on dans certains milieux financiers.

On peut se demander maintenant que le budget est voté si le gouvernement a prouvé au parti de la CCF qu'il pratiquait la conscription des richesses avant de pratiquer celle des hommes. Certains en doute car M. Coldwell, chef de ce parti, a fort critiqué la partie du budget qui avait trait à la taxe sur l'excédent des profits.

Le débat sur le bill 80 pourra donc se poursuivre. Les opposants demeurent sur leurs gardes car ils ne veulent pas que le gouvernement profite de l'absence d'une partie des députés pour faire voter cette mesure qui lui permettrait d'appliquer la conscription pour outre-mer par décret ministériel.

● L'Ordre nouveau pris sur le vif

Londres. — Voici quelques traits de la vie en Hollande occupée. Des Allemands font fortune en trafiquant sur les mégots: ils achètent tous les bouts de cigares ou de cigarettes ramassés par les pauvres hères mourant de faim. Ils les broient et les triturant, les transforment en cigarettes "neuves" qu'ils revendent aux prix de \$1.25 le paquet de vingt. Les Hollandais, privés de tabac, les achètent sans méfiance. Les nouveaux décrets nazis défendent aux orchestres hollandais de jouer des compositions d'Anglo-Saxons: les bibliothèques cir-

LES ETATS-UNIS EXPLOITERONT DES MINES AU CANADA

Le gouvernement canadien en aura la gestion.

Washington, (BUP). — Le gouvernement des Etats-Unis afin de remédier au manque de métaux dont se plaint l'industrie américaine a convenu de commander, par sa "Reconstruction Finance Corporation", l'exploitation de gisements pauvres de cuivre, de zinc, de plomb et de graphite au Canada. L'entreprise ne sera pas rémunératrice au point de vue financier car l'extraction du minerai coûtera plus que le rendement en plusieurs cas mais cependant la situation l'exige.

Le Canada exporte déjà des quantités considérables de métaux aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne mais cela ne suffit plus à la demande. Il faut ouvrir de nouvelles exploitations si l'on veut que les usines de guerre continuent de produire.

La "Reconstruction Finance Corporation", organisme du gouvernement des Etats-Unis, d'accord avec le gouvernement canadien, représenté par M. George C. Bateman, contrôleur des métaux du Canada, ouvrira des crédits non seulement pour l'exploitation des gisements connus mais pour la prospection. La production ira aux Etats-Unis.

La prospection portera sur tous les métaux utiles à l'industrie de guerre et l'on prévoit même l'exploitation de métaux rares comme le tungstène et le vanadium. Les gisements d'or et d'argent ne seront pas exploités car ces minéraux n'ont aucune valeur dans l'industrie de guerre. Le gouvernement du Canada formera un

culantes n'ont pas le droit de posséder des livres écrits par des Anglais ou des Américains; les magasins ne peuvent vendre de matériel écossais, particulièrement les plaids à carreaux.

conseil d'ingénieurs miniers et demandera l'aide des ministères des Mines de chaque province. On prévoit que les Américains exploiteront surtout les gisements de la Colombie britannique, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Les Américains exploitent actuellement des gisements pauvres au Chili, au Mexique, en Bolivie et au Brésil, mais le manque de navires et la guerre sous-marine que livre l'ennemi, diminuent de plus en plus les arrivages de l'Amérique du Sud.

● D'autres esclaves italiens

Berne, Suisse. — La radio de Berlin déclare que cinquante mille ouvriers italiens supplémentaires arriveront bientôt en Allemagne, portant le nombre de travailleurs de cette nation, transportés dans le Reich, à un total de quatre cent mille.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

PAINKILLER
BERRY DAVIS
EN
USAGE
DEPUIS
PRES DE
100 ANS
Le meilleur
remède de
famille
SERVEZ-VOUS EN POUR
CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR
ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

POUR VOUS AIDER À PROTÉGER VOS VALEURS DE GUERRE

Vous avez fait un placement patriotique en achetant des Obligations de la Victoire... des Obligations de l'Emprunt de Guerre... des Certificats d'Épargne de Guerre... ou même ces trois catégories de valeurs. Vous avez voulu venir en aide à votre pays, à l'heure du danger, tout en assurant votre sécurité financière après la guerre.

Pour vous aider à protéger vos valeurs de guerre contre les risques de perte, d'incendie et de vol, les banques à charte du Canada vous offrent un service de protection au sujet duquel nous vous donnons les renseignements suivants:

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE et de l'EMPRUNT DE GUERRE — Apportez-les à votre banque... à n'importe quelle succursale... et la banque les gardera en lieu sûr, détachera les coupons à l'échéance des intérêts et déposera l'argent à votre compte personnel. Si vous n'avez pas de compte d'épargne, demandez à la banque de vous en ouvrir un.

Le coût total de ce service, avec la mise en lieu sûr des valeurs, n'est que de 25 cents par année pour les obligations (quelqu'en soit le nombre) dont le montant ne dépasse pas \$250.00... et un dixième d'un pour cent sur les montants dépassant \$250.00.

CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE — Vous pouvez aussi les déposer à votre banque... qui, moyennant un honoraire modique, les gardera en lieu sûr pendant toute la période (ou seulement une partie) allant de l'achat à l'échéance. Voici ce que cela vous coûte—non pas seulement pour une année—mais pour sept ans et demi:

Pour un certificat de \$ 5.00.....	\$0.10
Pour un certificat de \$ 10.00.....	.15
Pour un certificat de \$ 25.00.....	.20
Pour un certificat de \$ 50.00.....	.25
Pour un certificat de \$100.00.....	.50
Pour un certificat de \$500.00.....	1.00

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA





**Un régal pour
la famille—et
QUELLE ÉCONOMIE!**

D'appétissants desserts se font rapidement, facilement et à peu de frais avec la célèbre fécule de Maïs Canada.

Le sirop "Crown Brand" est un délicieux sirop de table ainsi qu'un excellent sucré qui peut être employé dans la cuisine à feu ouvert ou au four.

Les ménagères canadiennes protègent la santé du pays dans leur foyer en servant à leur famille des mets délicieux, nourrissants, économiques.

GRATIS: Demandez la brochure gratuite "Comment Economiser le Sucre". Elle contient 55 recettes éprouvées. Adressez votre demande au Service de l'Economie Domestique, Dépt. F.O., Canada Starch, casier postal 129, Montréal.



CHEZ LES NOTAIRES

Notaires en exercice à Montmagny
de 1760 à nos jours

Lors de la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, en 1760, nous voyons à Montmagny, un seul notaire en exercice dans la personne de M. Charles-Nicholas Lévesque. Nous avons dernièrement écrit une note à son sujet.

Suivant l'histoire du Canada, la période de transition de 1760 à 1764 fut appelée le régime militaire. Cependant, sous ce régime, le Canada fut apparemment régi d'après les lois, formes et usages qui avaient prévalu sous le régime français, au moins quant au civil, mais par contre, les vainqueurs entreprirent de façonner le pays conquis à l'image de l'Angleterre.

Les notaires nommés sous le régime français continuèrent à exercer leur profession sans avoir à prêter les serments de nouveau. Cependant les nouveaux notaires commissionnés au début avaient à prêter une série de serments qui semblaient incompatibles à quelques-uns, sous certains rapports, mais le gouverneur finit par se montrer généreux envers les Canadiens-Français.

Les premières commissions de notaires accordées sous le régime anglais, le furent en 1765, par le gouverneur Murray, à des Anglais. Peu à peu, les Canadiens-Français finirent par accrocher des commissions.

En 1788, Antoine Joliette reçoit une commission de notaire pour le district de Montréal. Il ne semble pas y avoir exercé à Montmagny vu que le Tableau des Notaires mentionne qu'il a cessé d'exercer la profession en 1791, et que son greffe est déposé à la Cour Supérieure, à Montmagny. Son règne semble bien éphémère.

En 1791, Nicholas - Gaspard Boisseau reçoit une commission de notaire avec pouvoir d'exercer dans toute la Province de Québec. Ce notaire fut député pour le comté d'Orléans en 1792. Il fut un des premiers notaires à siéger dans le premier parlement de l'Acte Constitutionnel en 1791. Il cessa d'exercer en 1841. Voilà un homme qui a passé 50 ans dans la profession.

Sous le même régime constitutionnel, nous voyons les notaires suivants octroyés d'une commission élire domiciles à Montmagny:

Jean-Charles Létourneau, de 1803 à 1838;
Ignace-Gaspard Boisseau, de 1815 à 1841;
Louis-Edouard Morin, de 1832

à 1869;

Joseph-D. Lépine, de 1833 à 1868;
Stanislas Vallée, de 1835 à 1892.
F.-X. Talbot dit Gervais, de 1836 à 1879.

En 1835, les notaires reçoivent pour la première fois le titre d'"écuyer". Ce titre accordé aux notaires provoqua à cette époque des critiques très acerbes contre le gouvernement. Les notaires ne s'en portèrent pas plus mal. Avant ce titre, les notaires se voyaient attribué celui de "gentilhomme". De nos jours, les mots "écuyer" ou "gentilhomme" semblent pour les tabellions de vains hochets de vanité.

Ceux qui sont un peu au courant de l'histoire du Canada savent que lors des troubles de 1837 et 1838 fut établi un Conseil Spécial qui remplaça temporairement le gouvernement représentatif.

Sous ce régime du Conseil Spécial, nous voyons que Monsieur F.-X. Gendreau obtint une commission de notaire en 1839. Il pratiqua à Montmagny jusqu'en 1888. Encore un autre notaire avec 50 ans de pratique.

En 1863, Narcisse Gauthier est admis à la profession et exerce jusqu'en 1907. Plusieurs de nos concitoyens ont connu ce notaire. Le Tableau des Notaires mentionne son dernier domicile à St-Raphaël, mais d'après les témoignages, il a passé la plus grande partie de sa vie à Montmagny.

C'est en 1870 qu'est adoptée la première loi organique du notariat qui prévoyait la création d'une Chambre Provinciale des Notaires, l'obligation pour les aspirants d'avoir fait des études classiques, etc. C'est cette loi qui s'est développée et qui fut amendée dans le sens que nous connaissons aujourd'hui et qui exerce sur les membres de la profession une surveillance bienveillante.

Enfin, d'après le Tableau des Notaires, les notaires suivants depuis 1870 ont établi leurs domiciles à Montmagny, soit définitivement pour les uns, et temporairement pour les autres. Les premiers chiffres indiquent la date de l'admission à la pratique et les derniers indiquent la dernière année d'exercice.

Roch-Pamphile Vallée, de 1872 à 1879;
Jos-Eugène Lépine, de 1873 à 1912;
Hubert Hébert, de 1874 à 1894;
F.-X. Jos. Létourneau, de 1886 à 1889;
G.-W. Pion, de 1894 à 1919;
L.-D.-E. Rousseau, de 1902 à

SAINT-PIERRE

Baptême

M. et Mme Numa Proulx, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Charles-Aimé-Rénald. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Casault, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Nous regrettons d'apprendre le décès de révérende Mère Ste-Prudentienne, de la communauté des RR. Soeurs du Bon Pasteur, survenu la semaine dernière, à la Maison Mère à Québec, après 2 mois de maladie. Elle était âgée de 50 ans.

Révérende Mère Ste-Prudentienne était bien connue à Saint-Pierre. Elle dirigeait la première classe de l'école du village depuis deux ans. Elle avait su conquérir l'affection de ses élèves et l'estime des familles pour le zèle et le dévouement déployés auprès de ceux confiés à sa garde. Elle sera vivement regrettée de sa famille, Religieuse et de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître.

Nos sincères sympathies.

Fête Religieuse

Dimanche, le 5 juillet, la grand-messe de 9 heures et trente, fut chantée par le Rév. Père Maurice Proulx, de la communauté des Pères Blancs, nouvel ordonné. L'autel et le chœur avaient revêtus un cachet particulier pour la circonstance. Un beau programme de chant musical exécuté par la chorale paroissiale en rehaussait la solennité.

Les nombreux parents que le Père Proulx compte à St-Pierre, occupent des places dans la nef. M. l'abbé Rancourt, curé, souhaita la bienvenue au révérend Père dont les parents sont originaires de St-Pierre et souligna les beautés du sacerdoce en particulier la vie du missionnaire remplie de dévouement et de sacrifices pour le salut des âmes dans le vaste champ d'apostolat qui leur est confié. Le R. Père Proulx est le fils de M. et madame Ubald Proulx, de Charny, et le neveu de M. le Chanoine Edgar Choinard, de l'Archevêché de Québec.

Notes Sociales

Le R. P. Maurice Proulx, M. et Mme Ubald Proulx, MM. Claude et Richard Proulx, Mlle Thérèse, Suzanne et Margot Proulx, de Charny, MM. et Mmes Ovide Paré, Gérard Marceau, MM. Joseph Marceau et Roland Marceau, de St-François, Mmes Georges Blais et Arsène Bélanger et Mlle M.-C. Blais, de Montmagny, et M. Léandre Picard, de Québec, étaient en visite, dimanche et lundi, dans les familles Antonio, Armand, Joseph et Georges Proulx, Jos. Picard et Jos.-E. Létourneau.

Mme Charles Proulx, Montmagny, passe actuellement une quinzaine chez sa soeur, Mme Z. Cloutier et autres parents.

Mlle et M. J.-N. Picard, de Princeville, étaient en visite dans la famille Louis Gamache, récemment.

M. Jean-Marie Arteau, de Québec, passe les vacances chez son oncle, M. Ernest Lépérance.

M. et Mme Armand Paquet, de Montmagny, et M. Pierre Dutil, de St-Nérée, étaient en promenade chez Mme Alfred Doyer, dernièrement.

M. Prosper Lapointe, après avoir passé une huitaine dans les familles Théo, François et Diogène Lapointe, est retourné à Normandin, Lac St-Jean.

1938:

Jos.-C. Hébert, de 1905 à 1940;
Elz.-J. Juchereau-Duchessnay, de 1920 à 1925.

Tous ces notaires sont maintenant disparus de la scène des affaires notariales. Les uns ont joué un grand rôle, les autres un rôle plus humble; les uns ont occupé de hautes positions, les autres ont été le pivot de toutes nos organisations locales. Pour rendre un témoignage véritable à la mémoire de ces disparus, il faudrait décrire sommairement et soigneusement le rôle joué par chacun d'eux.

Pour terminer, le Tableau des Notaires indique que trois notaires ont actuellement leurs domiciles d'affaires à Montmagny: Louis Pelletier, Jos. A. Tremblay et Georges Hébert, des promotions respectives de 1926, 1934 et 1938.

Louis Pelletier,
Notaire à Montmagny.

CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone: 111

Député de Montmagny-L'Islet

J. Léo K. LAFLAMME

C.R. A.B., L.L.L.

—AVOCAT—

rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Bureau: 42, rue Ste-Anne, Québec.

Tél: 2-4208

Fernand Choquette, C.R., M.P.P.

—AVOCAT—

Résidence: 104 Grande-Allée, Québec.
Tél: 2-3418

Me René Paré, B.A., LL. L. Me Jos Marineau, B.A., LL. L.

PARE & MARINEAU

—AVOCATS—

MONTMAGNY

31, rue du Dépot

Téléphone: 194

téléphone: no 8

philippe rousseau

—avocat—

rue de la gare

montmagny

C. P. 222
Téléphone: 42

Placements
Assurances
Successions

LOUIS PELLETIER

—NOTAIRE—

33, rue St-Thomas

Montmagny

Téléphone: 99

Jos. A. TREMBLAY

—NOTAIRE—

Edifice "Le Peuple"

Rue du Dépot

Montmagny

Téléphone: 53

Rayon Z

—Anesthésie au gaz—

Dr Jean-Luc Lavallée

B.A. L.D.S. D.D.S.
Chirurgien-Dentiste

14 rue St-Jean-Baptiste

Montmagny



LES FRUITS MURS DEMANDENT MOINS DE SUCRE

Naturellement, le rationnement du sucre ne permet plus à la plupart des maîtresses de maison de s'adonner, durant la saison des fruits, aux orgies de mise en conserves qui étaient d'ailleurs le signe d'une bonne ménagère.

Mais il n'y a pas là de quoi se désespérer et la grande majorité des Canadiennes ont compris ce que l'on attendait d'elles. Leur ingéniosité leur permettra de tirer le meilleur parti possible de la situation, et leur patriotisme les protégera contre la tentation de finasser.

Mlle Edith M. Shlott, économiste ménagère du Service des consommateurs, au ministère fédéral de l'Agriculture, conseille aux maîtresses de maison de servir des fruits naturels comme dessert. Ils sont excellents pour la santé et savoureux, et ainsi, vous ménagerez votre provision de sucre.

Si vous servez des fruits bien mûrs, qui contiennent beaucoup de sucre naturel, toute la famille sera contente, et vous constaterez que lorsqu'elle s'y sera habituée, elle les préférera nettement aux fruits confits ou auxquels on a ajouté du sucre.

Les confitures

Pour vos conserves et vos confitures, n'utilisez que des fruits bien mûrs, aussi. Ainsi, vous pourrez réduire la quantité de sucre. Naturellement, vos confitures seront moins belles, mais elles gagneront en saveur, et elles seront tout aussi sucrées.

Faites-vous une provision de jus de rhubarbe pour vos sauces et pour aciduler les breuvages.

Voici la recette: lavez votre rhubarbe, mais ne le pelez pas. Coupez-la en bouts d'un pouce et amenez-la lentement au point d'ébullition dans un vaisseau fermé hermétiquement. Laissez cuire durant cinq minutes. Faites égoutter et mettez le liquide obtenu dans des bouteilles stérilisées, bouchées hermétiquement puis stérilisez les bouteilles (ou bocaux), durant trente minutes.

Sans sucre

Si vous ne le saviez pas déjà, vous serez peut-être heureuse d'apprendre que vous pouvez mettre en conserve sans sucre les fruits destinés à faire des salades, des tartes, des sauces et

autres desserts, aussi bien que des sirops. Ce n'est pas le sucre, mais la cuisson qui conserve.

Votre réussite dépendra de la qualité des fruits que vous utiliserez et du soin que vous apporterez tout le long de l'opération. Assurez-vous que les bocaux que vous utilisez sont parfaits et bien stérilisés et qu'ils ferment hermétiquement.

Une brochure, "La mise en conserve des fruits et des légumes", a été publiée par le Service des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture. L'on vous en fera parvenir un exemplaire sur demande.

Les sacs de jute, toile, etc. doivent être conservés...

La pratique de transformer en rideaux, draps, etc., les sacs de coton ou de jute, devra être abandonnée pour la durée de la guerre! Les sacs de jute, teints en vert, par exemple, font de très beaux rideaux rustiques et les sacs de coton peuvent servir à bien des choses, mais c'est la guerre et il y a pénurie de sacs! Il est désormais interdit sous peine de sanctions pénales, de détruire ou mutiler tout sac de tissu, coton, jute, etc.

On peut disposer des sacs de deux façons. On peut les donner aux comités locaux de récupération, qui feront bénéficier des oeuvres de guerre du prix qu'ils en retireront, ou on peut encore les vendre aux marchands de matériel récupéré, pour un prix imposé et qui varie selon les régions.

L'inconcevable

"A commencer par l'Angleterre, personne ne peut concevoir une victoire dont la France serait exclue. Et nous en particulier, Canadiens français, imaginons encore moins que notre ancienne mère-patrie, dont nous avons toujours été si jaloux de maintenir et de propager la parole de ce côté-ci de l'Atlantique, devienne la vassale d'une Allemagne maîtresse du monde." — Lovigny de Montigny, causerie radio-phonique à la France par WRUL, 17 août 1941.

La Cuisine

Voici quelques recettes recommandées par le Service des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture. Un repas excellent pourrait se composer de gelée de veau, d'une salade et d'un dessert aux fraises.

Gelée de veau

Achetez deux livres de gigot de veau. Faites cuire lentement dans deux pintes d'eau, jusqu'à ce que la viande se détache de l'os. Faites égoutter et recueillez précieusement le jus: Pour faire une délicieuse gelée de veau, prenez:

- 2 tasses de veau haché;
- 2 cuil. à soupe de céleri haché finement;
- 2 tasses de bouillon de veau;
- 2 cuil. à soupe de gélatine;
- 1/2 tasse d'eau froide;
- 1 cuil. à thé oignons hachés;

Garnissez de lamelles d'oeufs et de pigment vert.

Faites gonfler la gélatine dans l'eau froide. Ajoutez le bouillon chaud. Laissez refroidir, puis dès que le liquide commence à prendre, ajoutez la viande et les légumes. Mettez dans un moule et laissez refroidir complètement. On peut aussi verser un peu du liquide dans le moule et arranger un décor de lamelles d'oeufs et de pigment vert. On laisse refroidir avant de verser le reste du mélange.

On sert sur des feuilles de laitue.

Tarte aux fraises fraîches

- 3 tasses de fraises bien mûres;
 - 1/2 tasse de sucre granulé;
 - 1 cuil. à soupe de tapioca (cuisson rapide);
 - 1 cuil. à thé de beurre.
- Recouvrez le fond d'une assiette à tarte d'une pâte brisée. Étendez le tapioca dessus. Coupez les fraises en deux et mettez sur le tapioca. Saupoudrez de sucre et recouvrez le tout de lamelles bien minces de pâte brisée. Faites cuire durant 10 minutes à 450° Fahrenheit puis réduisez la température à 370° F. et laissez au four encore 25 ou 30 minutes.

Leurs antécédents

"L'Allemagne, depuis près d'un demi-siècle, s'est modelée sur son Dieu Bismarck, qu'on a pu appeler "le plus grand carnassier organisé pour la lutte". L'homme qui trouvait sa jouissance dans la haine, pour qui la force et la perfidie étaient les reines du monde." — Le juriste français Jacques Flach, dans une communication à l'Institut, Paris, 12 septembre 1914.



La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Pâleur Douleurs de dos, de reins
Faiblesse Irrégularités
Manque d'appétit Périodes douloureuses
Fatigue Troubles internes
Nervosité essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

pour les Femmes — Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée.
Pâles et Faibles — 1570, rue St-Denis, Montréal

1566, rue St-Denis, Montréal.

VOTRE MACHINE A COUDRE VA ETRE IRREMPLACABLE

Si la guerre devait durer encore quelques années, l'art patient des petites mains, presque perdu en Amérique, pourrait bien être remis en honneur.

En effet, le ministère des munitions et du ravitaillement a annoncé récemment que la construction des machines à coudre "de maison" serait interrompue à partir du 1er juillet, pour la durée de la guerre, tout au plus, autorise-t-on l'assemblage des pièces déjà usinées, après cette date. Toutefois, des stocks assez importants de machines à coudre sont encore disponibles et il n'est pas probable que la pénurie se fasse sentir avant quelque temps encore.

Sain pessimisme

Il faudrait quand même prévoir, et voici l'un des cas particuliers où un sain pessimisme est de mise. Veillez sur votre machine à coudre comme si elle devait durer encore vingt ans. Ainsi, vous ne négligerez pas de l'huiler et de la maintenir en bon ordre de marche. Après le premier juillet, on n'autorisera plus la construction que de quelques pièces essentielles, et les fabricants devront se procurer un permis au préalable. Naturellement, le décret ne vise pas la fabrication des machines à coudre industrielles dont on a besoin d'une grande quantité pour la confection des uniformes par exemple.

Nettoyage

Une machine à coudre doit être nettoyée et huilée périodiquement. On doit enlever à la brosse la saleté et l'huile empoussiérée et durcie sur toutes les pièces ouvrières, avant de procéder au graissage et à l'huilage. On peut utiliser la brosse avec de la kéro-sène pour nettoyer toutes les parties de la machine, excepté le moteur, dans le cas des machines électriques. Après le nettoyage, asséchez toutes les parties avec un chiffon qui ne s'effiloche pas et laissez la machine dans un

endroit chaud et sec pendant quelque temps, pour permettre à la kéro-sène de s'évaporer. On ne doit procéder à l'huilage, (en suivant les instructions), qu'après avoir pris toutes ces précautions. On a dû vous laisser une petite brochure d'instructions au moment de l'achat de votre machine.

Autant que possible, attendez au lendemain avant de vous servir de votre machine.

Attention!

Une chose à retenir: ne pas se servir de kéro-sène pour nettoyer le moteur. Il suffit de nettoyer à sec avec un chiffon bien propre avant d'huiler. Quand à la qualité de l'huile, on doit suivre les instructions du fabricant.

Au début de cet article il a été question de l'art des petites mains. Naturellement, il y a toujours eu, et il reste encore des femmes qui cousent à la main, mais tout le monde sait qu'il en reste bien peu. Si la guerre devait durer, il est bien certain que beaucoup de jeunes femmes et de jeunes filles devraient réapprendre l'art des belles coutures à la main. Et ce ne serait pas si mal!

• Jetez l'ancre!...

Faire tenir son corset en place quand on porte des bas courts, ce n'est pas si difficile que ça. Vous avez quelques vieux bas en rayon? Coupez-en le poignet, à quatre pouces environ du haut; faites un bord d'un demi-pouce et introduisez dans ce bord un ruban que vous puissiez ajuster à la jambe afin que le tout ne bouge pas. Attachez les jarrettières de votre corset à cet accessoire nouveau genre, pour empêcher la gaine de remonter et de faire des plis. Ces "ancres" — si l'on peut ainsi les appeler sans offenser monsieur Melherbe — retiendront toute l'élasticité voulue, si vous avez besoin de les plonger chaque soir, en même temps que vos bas, dans une mousse bien douce.



• Les gros bombardiers Halifax qui ravagèrent les usines de Rostock et Lubeck sont construits en Angleterre et des milliers de femmes travaillent dans les usines où sont construits ces géants de l'air. Un Halifax pèse 27 tonnes avec sa charge. Il peut emporter au-dessus de l'Allemagne cinq tonnes et demie de bombes et des cartouches pour ses huit puissantes mitrailleuses Browning. Il peut aller bombarder un objectif à 1,500 milles et rentrer à son hangar.

MACHINES A COUDRE

RECONSTRUITES COMME NEUVES

"Singer", "New Williams", "White", Etc.

Ces machines à coudre entièrement reconstruites donneront un rendement et une durée égales à des neuves.

Demandez notre liste de prix

• AUSSI: PIÈCES DE RECHANGE

Aiguilles, courroies, Etc.

Pour toutes les marques de machines à coudre.

GROS et DETAIL

THE NATIONAL AGENCY Co.

1830, Ste-Catherine Est

Montréal

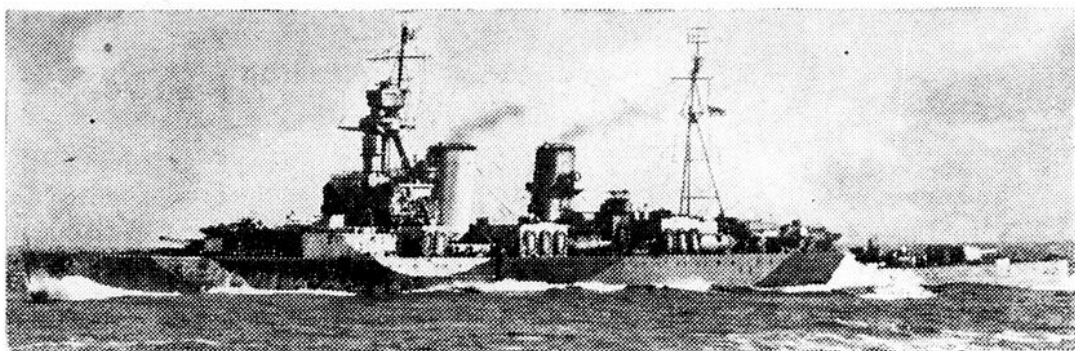
COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

M. T. Lambert, gérant du bureau local de placement et des réclamations de la Commission d'assurance-chômage, a fait remarquer que bien que l'assurance-chômage existe maintenant depuis un an au Canada, beaucoup d'ouvriers ne réalisent pas l'importance qu'il faut attacher aux livres d'assurance. Si on pouvait une fois pour toutes faire comprendre aux ouvriers que leurs livres d'assurance sont de nature analogue à celle de livrets de banque, ils verraient sans doute à ce que les timbres y soient apposés et en prendraient meilleur soin.

Tout individu qui a un compte de banque, a dit M. T. Lambert, prend un soin tout particulier de son livret de banque; il se rend compte que ce livre fait foi des argentés déposés à son crédit et placés à sa disposition. Pourtant, le livre d'assurance est encore plus important; dans le cas d'un livret de banque, en effet, un état de comptes est en possession de la banque et on peut facilement remplacer un livret perdu par un autre qui soit absolument exact. Le livre d'assurance, par contre, contenant les timbres payés partie par l'employeur et partie par l'ouvrier, est le seul

registre en existence des contributions versées pour le compte de l'ouvrier. Il est possible qu'on n'ait pas les données voulues pour en préparer un autre et ainsi l'égaré d'un livre d'assurance peut entraîner la perte de prestations considérables. L'ouvrier ne peut être certain que tout est en ordre et qu'il pourra toucher des prestations en cas de chômage que s'il prend un soin particulier de son livre d'assurance et voit à ce que les timbres voulus y soient apposés promptement à date. Au commencement de l'année d'assurance, les employés ont été enregistrés de nouveau et de nouveaux livres leur ont été délivrés. On y inscrira un an de contributions d'assurance. Aussi longtemps que l'ouvrier travaille, son employeur a la responsabilité d'inscrire les contributions voulues dans le livre au moyen de timbres. L'ouvrier a le droit de faire l'examen de son livre à des intervalles de pas plus de deux fois par mois afin de se rendre compte que les timbres voulus y ont été apposés.

Lorsqu'un ouvrier change d'emploi, il lui faut immédiatement remettre son livre à son nouveau patron et on continue d'y apposer des timbres d'assurance.



Le "Frobisher", un croiseur britannique de la classe "Hawkins". Armement: sept canons de 7.5 pouces, quatre canons antiavions de 4 pouces, quatorze canons de petit calibre et quatre tubes lance-torpilles de 21 pouces. Déplacement: 9.860 tonnes. Effectif au complet: 712 à 729 officiers et marins. Dimensions: longueur, 665 pieds; largeur maximum, 65 pieds.

Lorsqu'un ouvrier devient chômeur, il doit remettre son livre d'assurance au bureau local de placement et des réclamations. Un reçu lui sera délivré qu'il doit conserver aussi longtemps que son livre est en dépôt au bureau local de placement et des réclamations. Le livre lui sera rendu afin de pouvoir le remettre à son nouveau patron, lorsqu'il trouvera un emploi.

Etant donné que le livre d'assurance contient la preuve que les contributions versées donnent droit au paiement de prestation sa remise au bureau local est essentielle en cas de réclamation de prestation.

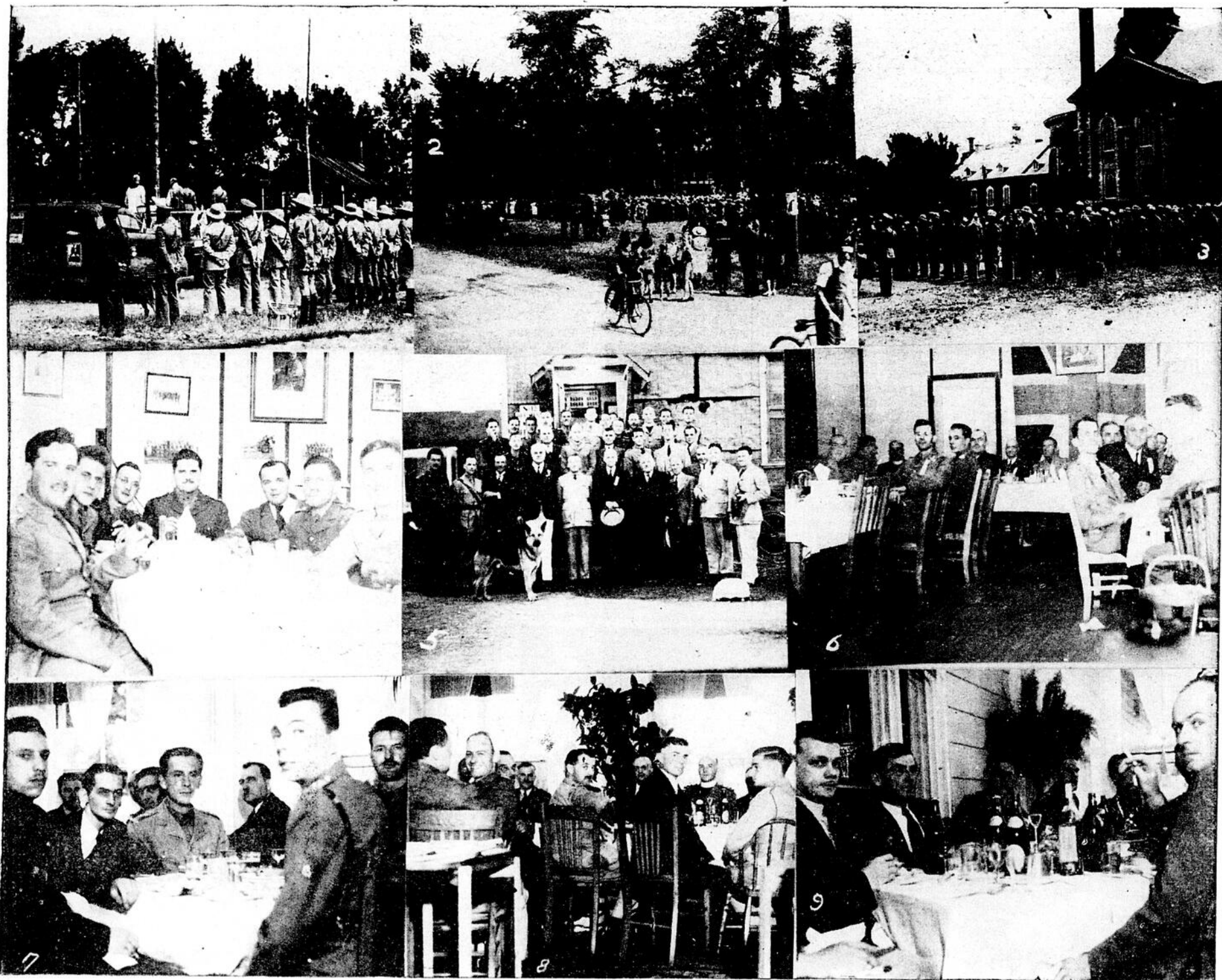
Le l'athéisme nazi

"Nous autres Allemands avons été désignés les premiers par le sort pour rompre avec le Christianisme. Nous devons considérer cela comme un honneur." — Du livre officiel, Gott und Volk (Dieu et la Race), dernière édition 1942.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

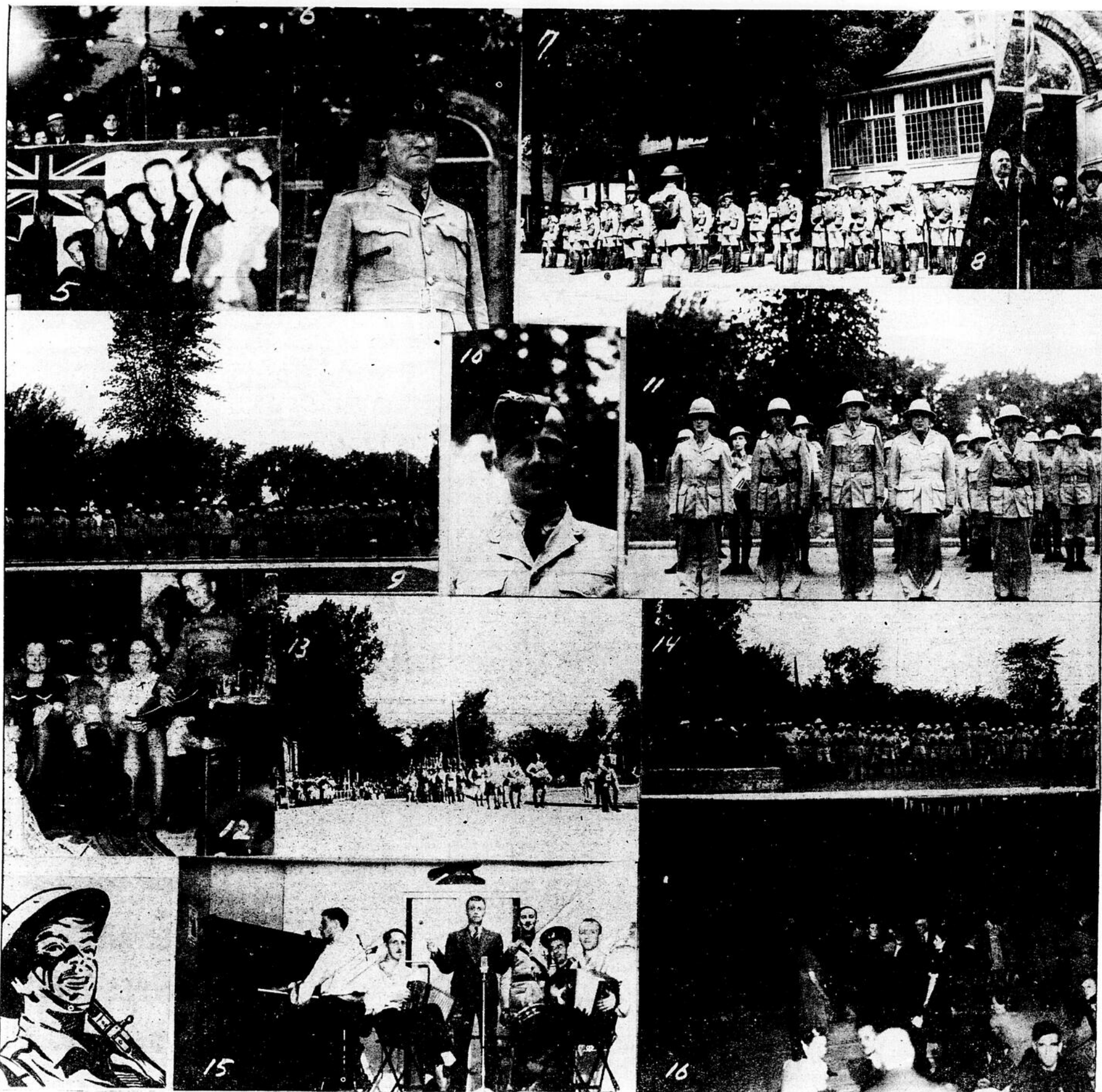


LA SEMAINE DE L'ARMÉE A MONTMAGNY



1.—Messe en plein air. L'aumônier du Camp officiant à la messe de clôture de la Semaine de l'Armée dimanche matin, sur la Place de l'Eglise. 2.—Pendant la célébration de la messe. 3.—Un groupe d'officiers du Camp au Mess des Officiers où un souper était offert aux organisateurs par les Officiers du Camp. 4.—Groupe d'invités assistant au banquet offert par les Officiers du Camp au Président, M. Ph. Béchard et aux organisateurs de la Semaine de l'Armée. 5.—Quelques uns des invités à la table des Officiers du Camp. Au centre, M. Ph. Béchard, Président du Comité et quelques invités: MM. le Major Picard, le Major Gauvin, l'Aumônier du Camp, MM. Paul Carignan, Narcisse Proulx, Alex. Chouinard, Wilfrid Ringue, Major Paul Gosselin, Lieut. Côté, Laurent Béchard, Lieut. Bernard Milot. —En bas, 7, 8, 9.—Banquet de la Compagnie Bélanger à l'Hôtel Montmagny Inn, offert aux Officiers du Centre d'entraînement de Montmagny et du Régiment de Montmagny. (Réserve) ainsi qu'aux industriels de la ville de Montmagny.

LA SEMAINE DE L'ARMÉE A MONTMAGNY



1.—M. l'abbé Potvin, aumônier du Régiment de Montmagny (Réserve), adressant la parole au cours du programme qui clôtura la journée du Régiment de Montmagny. (Réserve).—2.—Le Major Picard, commandant du Centre d'entraînement de Montmagny.—3.—Quelques militaires du camp de Montmagny en face de l'Hôtel de Ville.—4.—Son Honneur le Maire Téléphore Coulombe, adressant la parole aux citoyens de Montmagny.—5.—Groupe du Régiment de Montmagny (Réserve) sous le commandement du Major Gauvin et du Sergent-Major Cabana, du 22^{ème} Régiment.—6.—Le Sergent-Major Cabana du 22^{ème} Régiment, instructeur en service au Régiment de Montmagny, (Réserve).—7.—Officiers du Régiment de Montmagny: Capt. Rousseau, Major H. Gauvin, en charge du Régiment, Lieutenant Côté, adjudant, le Major Gosselin, Quartier-Maitre et le Lieut. Jean-Ls. Taschereau.—8.—Soirée de famille offerte à quelques militaires à l'occasion de la Semaine de l'Armée.—9.—Parade dans les rues de la ville et sur la Place de l'Eglise.—10.—Rassemblement de militaires sur la Place de l'Eglise.—11.—Orchestre de joyeux copains au camp de Montmagny, dans le manège militaire, le Lieut. Désy agissant comme maître de cérémonie.—12.—Instantané pris dans le Manège militaire au cours d'une soirée de danse donnée par les militaires; au premier plan quelques sets de danses exécutés.

LE CORPS DENTAIRE SURVEILLE L'HYGIENE DE NOS SOLDATS ET DE NOS PRISONNIERS DE GUERRE

Aux membres du Corps dentaire canadien incombe la tâche de surveiller l'hygiène de la bouche des soldats des forces armées du Canada; la guerre leur a aussi imposé les mêmes fonctions en ce qui concerne nos prisonniers de guerre et nos internés.

Après la Grande Guerre, l'organisation du Corps dentaire fut abolie, et en septembre 1939, au début des hostilités, un organisme nouveau et moderne fut établi au Canada en vue de s'occuper de nos soldats. On avait au

préalable étudié les organisations dentaires qui s'occupent des soins de l'Armée dans tous les pays; à la requête du gouvernement, le docteur F.-M. Lott, D.D.S., M.Sc. (Dentaire), Ph.D., F.I.C.D., alors professeur à l'Université de Toronto, devint Directeur des Services dentaires et fut chargé d'organiser le Corps dentaire actuel.

Une tâche immense incombait aux membres du Corps, car il fallait acheter un outillage nouveau et inventer l'outillage de cam-

pagne nécessité par les divers Services. En choisissant des hommes hautement spécialisés, on obtint pour le Canada des Services dentaires aussi efficaces que ceux de n'importe quelle armée.

Les dispositions administratives comprennent un quartier-général aux quartiers-généraux de la Défense nationale, à Ottawa, et une compagnie postée avec chaque groupe de commandement, dans chaque district militaire ou chaque région aérienne, et avec toutes les unités outre-mer des Forces armées du Canada.

La division du quartier-maitre, à Ottawa, doit approvisionner non seulement les compagnies en garnison au Canada, mais aussi, dans une large mesure, celles qui sont outre-mer; depuis le début de la guerre, le continent nord-américain est le seul qui peut fournir l'outillage dentaire. Cette particularité exige des dispositions techniques supplémentaires.

PRESENCE D'ESPRIT

Il arrive à des artistes en scène de manquer de mémoire. Ils s'en tirent d'ordinaire avec assez de facilité, ou bien c'est l'ingéniosité d'un camarade qui leur vient en aide.

Un acteur de la Comédie Française, Bonnevay, qui jouait l'Averre, de Molière, parvint à dissimuler le manque de mémoire de

Mlle Doligny qui remplissait le rôle de Marianne.

Au 3^e acte, quand Cléante témoigne sa surprise du choix que son père a fait, Harpagon se récrie et Marianne doit répondre à son tour. Or, Mlle Doligny étant devenue subitement muette, Bonnevay sauva la situation en disant: "A son compliment, point de réponse".

Dans un théâtre de banlieue, on représentait un vieux mélodrame où, au dénouement, l'héroïne devait mourir d'un coup de revolver.

Or, l'arme rata. L'artiste visée, sans perdre la tête, s'écria en se laissant choir sur le plancher: "Je meurs, victime de la poudre sans fumée".

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.



L'AIDE AU TRANSPORT DES GRAINS SERA MAINTENUE

L'Hon. James G. Gardiner, Ministre de l'Agriculture, a annoncé le 5 juin dernier à la Chambre des Communes que le Gouvernement fédéral continuera pendant un temps indéterminé à payer les frais de transport du grain à bétail allant à l'est de Fort William et à l'ouest de Calgary et Edmonton, et expédié des provinces des Prairies aux autres

parties du Canada.

Cette aide qui avait été accordée l'hiver et le printemps derniers devait prendre fin le 30 juin. L'annonce faite par M. Gardiner signifie qu'il n'y aura aucune interruption dans le système et que l'application des règlements actuels sera continuée.

Les aliments sur lesquels le Canada paie actuellement le transport sur les points de distribution de l'Est du Canada comprennent les grains suivants, ronds ou moulus: blé de l'Ouest, avoine, orge, seigle, criblures alimentaires No 1 et criblures alimentaires No 2, ainsi que le son, le gru rouge et le gru blanc provenant de la mouture du blé de l'Ouest. L'aide au transport sur les expéditions d'aliments en Colombie-Britannique couvre tous les aliments qui précèdent, et en plus le maïs du Manitoba. Le transport des aliments sous ces régimes est assenti à des règlements précis: l'un de ces règlements spécifie que les aliments transportés sous ces régimes de gratuité doivent être distribués pour l'emploi exclusivement comme aliments dans l'Est du Canada ou en Colombie-Britannique, suivant le cas, pour les bestiaux ou les volailles, tandis qu'en ce qui concerne l'aide accordée sur les aliments transportés en Colombie-Britannique où s'applique le prix de transport donné dans le tarif No 145 de l'Association canadienne du fret, ils doivent être utilisés.

Les règlements stipulent que cette aide est offerte à tous ceux qui transportent des aliments dans les conditions prescrites. Le but que l'on se propose est d'abaisser le coût des aliments aux cultivateurs et aux éleveurs dans l'Est du Canada et en Colombie-Britannique, lorsque ces aliments sont achetés directement par charge de wagon ou en sacs chez les commerçants locaux.

Il s'est fait un gros transport d'aliments l'hiver et le printemps derniers sous ces régimes, disent les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture; au 31 mai les demandes de remboursement de frais de transport approuvées et payées se montaient à environ cinq millions de dollars.



Achetez des TIMBRES d'ÉPARGNE de GUERRE

AUX BANQUES • BUREAUX DE POSTE MAGASINS A RAYONS • PHARMACIES ÉPICERIES • DÉBITS DE TABAC LIBRAIRIES ET AUTRES DÉTAILLANTS

● Refroidissement du lait

On sait que le lait sûr est causé par les bactéries qui se développent rapidement si le lait reste chaud. Quand le lait doit être conservé pour quelque temps avant d'être pasteurisé ou consommé, il faut le refroidir à une température de 50° Fahrenheit ou même, il faut le refroidir à une encore plus basse. Le meilleur moyen de refroidir le lait est de plonger les canistres qui le contiennent dans de l'eau froide, dans une cuve à construction calorifuge. Lorsque l'eau n'est pas assez froide pour tenir le lait à la bonne température on peut se servir de réfrigération naturelle ou électrique et agiter l'eau (Feuille No 58 de la Série spéciale de la production en temps de guerre intitulée "Le refroidissement du lait sur la ferme" que l'on peut se procurer gratuitement en écrivant au bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa).

Le vent est l'un des agents qui limitent la végétation des plantes. En règle générale au Canada le vent souffle violemment sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, sur les rives des Grands Lacs et sur les Prairies.

N'AMASSEZ PAS LES SACS TENEZ-LES EN CIRCULATION

Les sacs de jute et de coton comptent parmi les produits les plus nécessaires de la ferme tant que la guerre durera.

Nous ne pourrions pas faire venir de Calcutta des provisions normales de jute — la substance dont les sacs sont faits. Tous les cultivateurs canadiens devraient donc se faire un devoir de conserver en bon état tous les sacs qu'ils peuvent avoir et de les retourner sans retard au marchand de grain ou de les vendre à un colporteur licencié ou à un commerçant de sacs usagés. L'important est de tenir les sacs en circulation dans le commerce et de ne pas les accumuler. Les sacs que l'on renvoie aux marchands de grain ou les sacs d'occasion aux colporteurs sont réparés et revendus aux moulins de farine et d'aliments pour être remplis à nouveau.

Les cultivateurs qui conservent leurs sacs nuisent à leur propre industrie. Les prix des sacs d'occasion sont fixés par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ces prix maximums sont pour les sacs en bon

état et les prix payés aux cultivateurs sont un peu inférieurs afin de couvrir les frais de nettoyage, de réparation et de maintenance. Si les sacs sont tenus en circulation entre la ferme où ils sont vidés et le commerce on courra moins de risque d'en manquer. Ne vous servez pas de sacs de jute pour faire des tabliers ni de sacs de coton pour faire des robes ou d'autres vêtements. Il est illégal de les mutiler, car les sacs ont plus d'importance aujourd'hui comme contenants que comme vêtements. Dès qu'un sac est vide, suspendez-le sur un fil de fer et tenez-le au sec. Ne le coupez pas pour l'ouvrir. Mettez-le, quand il est vide, dans un endroit où il sera hors d'atteinte des rats et des souris.

Les sacs sont précieux par les temps que nous traversons. Tenez-les en circulation dans le commerce en les renvoyant promptement à votre marchand de grain ou en les vendant à un colporteur ou à un commerçant de sacs d'occasion.

● Les abris sont indispensables pour les poules

L'emploi de hangars-abris pour les poulets est très répandu aujourd'hui et les aviculteurs éclairés considèrent qu'ils sont indispensables. Tous ceux qui s'en servent, sans aucune exception, vantent leur commodité et leur utilité pratique dans l'élevage des poulets. Non seulement ces hangars fournissent un juchoir idéal pour les coqs et les poulettes qui grandissent, mais on peut aussi s'en servir avantageusement pour l'engraissement des volailles ou pour loger les pondeuses d'un an qui viennent de terminer leur production de l'année de poulette et que l'on prépare pour les employer à la reproduction l'année suivante. Il y a bien des types de hangar-abri. On trouvera un plan qui répond aux besoins de la majorité des aviculteurs dans le feuillet No 64 de la Série spéciale de temps de guerre, intitulé "L'élevage des poulets sur parcs" que l'on peut se procurer en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Le coût de la construction et les matériaux à employer sont indiqués et on y trouvera également beaucoup de renseignements au sujet de l'élevage des poulets sur parcs.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

NOTES

● Confitures pour la Grande-Bretagne

Les ménagères qui préparent de la confiture chez-elles pour l'expédier outre-mer feront bien d'apporter un soin tout spécial à cette préparation pour que la qualité des produits puisse se maintenir dans les conditions d'expédition, car les changements de température et le transport sont souvent une cause de détérioration. Pour aider la ménagère, une circulaire spéciale a été préparée que l'on peut obtenir gratuitement en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. On y trouvera des instructions générales sur la fabrication des confitures et des recettes spéciales pour les confitures de fraises, de framboises, de framboises et de gadelles rouges, de prunes, de groseilles, de gadelles noires ou cassis, de pêches et de raisins.

La Nouvelle-Zélande produit actuellement du beurre déshydraté, c'est-à-dire du gras de beurre desséché. On s'est mis à cette fabrication parce qu'il était devenu impossible d'expédier du beurre ordinaire sur la Grande-Bretagne faute d'espace réfrigéré. Cette poudre de gras de beurre est exportée sous contrat à la Grande-Bretagne.

Il a fallu des années de recherches scientifiques, l'application de contrôle chimique au moyen de laboratoires de chimie et une étude approfondie des méthodes de production et de distribution pour placer les mille-et-un-sous-produits du porc dont la plupart avaient été autrefois considérés comme des déchets, dans la position relativement importante qu'ils occupent aujourd'hui.

Un essaim naturel d'abeilles se compose de toute la force ouvrière de la ruche. Si donc on laisse perdre un essaim, on perd toute la récolte de miel que cette ruche aurait pu produire.

Le trèfle d'Alsike a pris son nom d'Alsike, une petite paroisse du centre de la Suède, où sa culture a été entreprise il y a 100 ans.

briqué par eux-mêmes ou acheté d'autres personnes.

● Fabricants de crème glacée

En ce qui concerne l'arrêté no 40 de l'Office des produits laitiers qui règle la vente de crème glacée, de sorbet ou de mélange pour crème glacée ou sorbet par les fabricants, l'expression "fabricant de crème glacée et de sorbet" signifie et comprend tous ceux qui font congeler en crème glacée ou sorbet un mélange fas-



● Cadets recevant un enseignement pratique dans une école d'Ontario. Un officier instructeur leur enseigne ici comment préparer un réseau de fils barbelés.

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

1566, rue St-Denis, Montréal.

ATTENTION

Grand pèlerinage au Cap de la Madeleine
par train spécial

organisé par les Révérends Pères Oblats

DIMANCHE, le 19 juillet

Les billets sont bons pour trois (3) jours.

Départ de Montmagny dimanche matin
à 4 heures 26.

Retour par train spécial partant du Cap de la Madeleine
à 4½ heures P.M. ou par tout autre train ordinaire
mais pas après minuit le 21 juillet.

Prix aller et retour taxe comprise

ADULTES :	—	\$3.90
ENFANTS :	—	\$1.95

LE CONGRES DE LA NATIONAL EDITORIAL ASS. DES ETATS-UNIS

Le gouvernement fédéral, la province et la ville de Québec ont eu le plaisir de recevoir il y a une couple de semaines, les membres de la National Editorial Association des Etats-Unis qui ont tenu leur 57e congrès annuel dans la vieille capitale. La visite au Canada de ces journalistes militants, représentant plus de quarante états de la république voisine, aura des répercussions fort heureuses. C'était la première fois depuis sa fondation il y a 57 ans, que la NEA tenait sa convention hors du territoire américain.

Lors de la réunion du bureau de direction de l'association, il y a déjà quelques mois, l'Office du Tourisme de la province de Québec et l'Office fédéral du tourisme, décidèrent d'inviter les journalistes à venir au Canada. Le premier ministre chargea un de ses collègues, l'hon. Philippe Brais, C.R., leader du gouvernement au Conseil Législatif de se rendre à Chicago et d'inciter les congressistes à venir chez nous. Celui-ci réussit à les convaincre et l'organisation de voyage commença. On élaborait à l'intention des congressistes tout un programme de réceptions qui leur a plu énormément.

Arrivés à Montréal, le vendredi, ils en repartaient le samedi à bord d'un navire de la Canada Steamships Lines, le "Québec", pour se rendre au Saguenay en faisant d'abord escale à Sorel où ils visitèrent les vastes usines des frères Simard, les Sorel Industries, qui fabriquent des canons et du matériel de guerre et les Marine Industries qui construisent des corvettes et des frégates pour le compte du gouvernement. De là, pour plusieurs, la magnifique aventure sur le grand fleuve que la plupart ne connaissent que de nom. Ils débarquèrent à Québec le lundi soir, émerveillés de ce qu'ils avaient vu. Les journalistes canadiens qui ont eu le plaisir de les accompagner, durent répondre à d'innombrables questions que leur posaient ces gens avides de connaître le Canada, son mode de gouvernement, la mentalité des canadiens-français.

Le lendemain de leur arrivée, ils assistaient à une garden party dans les splendides jardins de la résidence vice-royale de Spencerwood où le lieutenant-gouverneur Sir Eugène et Lady Fiset les reçurent avec leur amabilité coutumière. Le soir, ils étaient les invités du gouvernement de la province à un grand dîner au Château Frontenac. Mercredi, c'était la Newsprint Association of Canada qui était leurs hôtes et le jeudi le gouvernement du Canada. Le déjeuner était présidé par le ministre des services nationaux de guerre, l'hon. J.-T. Thorson et la causerie fut faite par le ministre de la Justice, l'hon. Louis St-Laurent qui ne manqua pas d'impressionner profondément son auditoire.

Partout où ils ont passé, les membres de la National Editorial Association se sont fait des amis. On admirait leur civilité, on goûtait le ton agréable de leur conversation et on appréciait les connaissances générales dont ils té-

moignaient. Ils ont été unanimes à dire que leur 57e congrès avait été le plus intéressant, le plus efficace et le plus instructif de toute leur histoire. A l'assemblée générale où ils élurent M. Edwin Abels, du Kansas, à la présidence pour la prochaine année, plusieurs de leurs directeurs soulignèrent les points saillants de leur visite au Canada. D'anciens présidents demandèrent à leurs confrères de ne pas oublier de parler, dans leurs journaux, de l'hospitalité des Canadiens français, du charme de leur province et de l'énergie qu'ils mettent à coopérer à l'effort de guerre des Nations Unies.

En effet, ces quelques centaines de congressistes sont tous des gens qui tiennent la plume. D'ici quelques jours ou quelques semaines, dans plus de 40 états américains, des journaux quotidiens et hebdomadaires publieront des articles élogieux, sans aucun doute, sur les Canadiens

ALA LUEUR DE MA CIGARETTE

Le passé de bien des gens ressemble à une statue indécrite qu'il vaut mieux voiler de la robe du silence.

Quand deux êtres sympathisent véritablement, ils ne redoutent pas de se déshabiller moralement.

Les fausses réputations, les qualités volées: tout ça peut être démoli en peu de temps par une courte lettre anonyme.

Il faut toujours voir la réalité en face et prendre l'adversité par les cornes.

Un télégramme est toujours le signe d'un événement désagréable.

Quand les gens ont une bonne nouvelle à vous apprendre, ils ne sont jamais si pressés.

Calculer obstinément une future vengeance — une vengeance raffinée et qui ne manquera pas son but — occupe bien le temps!

Pourtant, nous vivons un temps tragique où nos petits drames se perdent dans la mer de l'humanité souffrante, comme le tourbillon atomique dans la matière infinie.

français. Les auteurs inciteront leurs lecteurs à venir visiter la province de Québec, quand les jours meilleurs seront revenus. Bref la visite à Québec de la NEA marque une étape dans nos relations avec nos amis des Etats-Unis. Il y a lieu de croire que ces liens qui ont été créés avec eux deviendront encore plus forts, par les échanges de bons procédés qui se continueront maintenant régulièrement entre les autorités provinciales, fédérales et le bureau chef de cette puissante association à Chicago.

CORRESPONDANTES

Nous désirons avoir des correspondantes dans chacune de nos paroisses. Désirez-vous être notre correspondante? Ecrivez-nous immédiatement et nous vous ferons parvenir toute la papeterie nécessaire par retour du courrier. Adressez toute communication à :

Les Editions Marquis, Ltée, Montmagny, P.Q.

UN MOUVEMENT DE FEDERATION DE L'AMERIQUE DU NORD

St-Louis, U.S.A., (BUP). — La "Federal Union", un mouvement qui veut la fédération internationale des démocraties, a proposé lors de son assemblée annuelle dernièrement que le gouvernement des Etats-Unis commence incessamment une étude des moyens à prendre pour répandre ses principes constitution-

nels dans le monde. D'après le plan établi, on inviterait tout d'abord le Canada et le Mexique à nommer des représentants qui avec ceux des Etats-Unis formeront un comité pour la préparation d'une union internationale selon la formule démocratique en Amérique du Nord.

Rinso rend le linge ultra-blanc—
sans blanchiment.

C'est pourquoi il est sûr
pour les couleurs lavables aussi!



LE MEILLEUR POUR
TOUT LE LAVAGE—
le blanc et les couleurs aussi!

UN PRODUIT LEVER — FABRICATION CANADIENNE

50

CINQ MORTS ASSIS!

din, et dégarnir ses cerisiers.

Un brave homme, d'ailleurs. Mais l'âge l'avait, maintenant, à jamais cloué sur son lit...

Et le docteur Bonhotel, lançant vers le plafond de la pièce, des bouffées de tabac, sentait le calme revenir en lui.

C'était stupide, parbleu! ce qu'il avait inventé tout à l'heure!

Est-ce qu'il n'avait pas imaginé, que ce malade-là, lui aussi allait disparaître?...

Est-ce qu'il n'avait pas redouté de trouver enfouie, forcée, la porte de la maisonnette?...

Le jeune docteur se pencha, tout à coup, vers l'impotent :

—Dites donc, père Masson, questionnait-il, vous n'êtes pas un homme à prendre des vessies pour des lanternes, hein?

—Vous dites?... s'étonna le vieillard.

—Vous n'êtes pas un gaillard à prendre peur pour une aventure qui n'est peut-être, seulement, que comique?...

—Je ne vous comprends pas, docteur?

—Mais vous allez me comprendre! Voilà!... J'ai vu, devant votre maison, tout à l'heure, trois ou quatre drôles de garçons qui ne me plaisent guère... Alors... C'est tellement isolé, ici... il m'est venu la pensée, que, saprelotte, si l'on voulait vous assassiner...

—Bah!... J'ai Mascotte?...

—D'accord! Mascotte est une brave bête!... Mais on pourrait vous l'empoisonner?...

—M'empoisonner Mascotte?... Ah bien! j'voudrais voir! Et puis, elle ne se laisserait pas faire?... Elle a quasiment plus d'intelligence dans sa cervelle de bête que bien des hommes!...

—Je ne dis pas, père Masson!... Mais il faut être raisonnable!... Voyons!... Cela vous ennuerait que je fasse venir, ce soir, deux agents?... Vous feriez votre belotte avec eux?... Hein?... C'est entendu?...

—Bien sûr... Je ne dis pas... Pour ce qui est de faire une belotte, ça ne me déplairait pas!... Mais c'est des idées de l'autre monde, d'aller imaginer que l'on pourrait m'assassiner?...

CINQ MORTS ASSIS!

47

Et, cette fois, entre le Chef de la Sûreté et le docteur Bonhotel, un silence s'établissait, lourd d'angoisse, qui durait.

—Ah ça!... tempêtait enfin M. Havard, retrouvant le premier la parole, mais vous me racontez, docteur, une histoire de l'autre monde?... Deux impotents disparus!... Deux portes enfouies!... Et nul cambriolage?... Vous ne faites pas un rapprochement entre cela, et le fait qu'un faux docteur Bonhotel a soigné mon blessé?...

—Je ne fais aucun rapprochement, Monsieur le Chef de la Sûreté! Seulement, je vous signale ces choses. Voilà!... Que voulez-vous, j'ai peut-être tort? Mais il me semble qu'en ce moment, il y a trop de choses extraordinaires, incompréhensibles, ahurissantes, qui se passent dans mon entourage!

—Ce n'est pas votre sentiment?

M. Havard rétorqua, emporté comme toujours :

—Mon sentiment, docteur, c'est que, si cela continue, je vais perdre la tête, moi!...

Et puis, il se jetait hors de la pièce...

Et puis, claquant la porte, au visage du docteur Bonhotel assurément stupéfait de cette sortie brusquée, M. Havard rejoignait sa voiture, jetait un ordre au chauffeur, et l'auto, bientôt, s'éloignait...

Demeuré dans l'antichambre, cependant, le docteur Bonhotel, à la même minute, se mordait les lèvres, l'air infiniment préoccupé.

—Bizarre!... Bizarre!... murmurait-il.

Il portait à la boutonnière la Légion d'honneur. Elle s'accompagnait d'une simple Croix de guerre. Qui pouvait se douter que l'humble ruban des combattants avait été, jadis, au temps de la guerre, constellé des nombreuses étoiles qui accompagnaient les citations multiples?

Le docteur Bonhotel n'était pas un poltron!

Moins encore ce n'était un homme léger, insouciant!

Il possédait, tout au contraire, un esprit réfléchi, grave...

Mais, tout à coup, il ne pouvait se retenir d'une sorte de frémissement...

—Tout de même, s'avouait-il, tout cela est inquiétant?... Plus qu'inquiétant?...

Gin de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. - Maison fondée en 1695

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

302 FARR

40 onces	26 onces	10 onces
\$3.90	\$2.70	\$1.15

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Hommage aux Secrétaires Bénévoles

Le 30 juin, 95 pour cent des 12-000,000 de cartes de rationnement avaient été distribuées grâce au dévouement de plus de 80,000 Canadiennes.

M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, a adressé à ces femmes courageuses un message de reconnaissance et de remerciement au nom du peuple canadien.

"Vos efforts, leur a-t-il dit, ont épargné au Canada au moins un demi-million de dollars au moment où chaque cent doit servir à gagner la guerre. Je rends hommage à votre travail et à votre façon d'entreprendre et d'accomplir ce travail."

Avis Important

Quiconque n'a pas rempli une formule de demande n'a pas obtenu sa carte de rationnement, et sans cette carte PERSONNE ne peut acheter de sucre depuis le 1er juillet.

Ceux qui n'ont pas eu la formule de demande et qui sont incapables d'acheter du sucre à l'heure actuelle peuvent encore en avoir une en la demandant au plus proche bureau de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre ou au bureau de la Commission à Montréal, salle 102, édifice Aldred, Place d'Armes.

Tablettes de chocolat et Gomme à mâcher

Par suite des nouvelles taxes imposées par le budget fédéral, l'administrateur des vivres de la Commission des Prix et du Commerce a précisé que le prix de détail des tablettes de chocolat et de la gomme à mâcher est maintenant de six cents. Aucun marchand n'a le droit de vendre ces denrées plus de six cents, s'il a payé la nouvelle taxe d'accise. Les tablettes de chocolat et la gomme à mâcher achetées par les détaillants avant l'imposition de la nouvelle taxe doivent être vendues au prix de cinq cents.

Une seule Carte de Rationnement

Les personnes qui auraient reçu deux ou trois cartes de rationnement à leur nom et prénom feront bien pour s'éviter des ennuis de n'en garder qu'une et de retourner les autres au directeur du rationnement. Il suffit de mettre les cartes sous enveloppe, d'y inscrire le mot "Retourner" et de jeter l'enveloppe dans la première boîte à lettres ou de la remettre au plus proche bureau de

poste.

Echanges de Marchandises

L'échange des marchandises peut se faire aux conditions suivantes d'après les règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre:

1—Si les marchandises échangées sont de même valeur, il n'y a pas de taxe d'accise additionnelle;

2—Si l'on reçoit des marchandises de plus grande valeur que celles que l'on donne, la taxe d'accise s'applique au montant de la différence;

3—Si l'on reçoit des marchandises de moindre valeur que celles que l'on donne, il faut remettre à l'acheteur une facture portant les timbres requis et la facture originale relative à l'échange doit être adressée au collecteur du Trésor fédéral avec une copie du coupon d'échange dûment acquitté.

Les Coupons de Rationnement

Un règlement de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre prescrit que personne n'a le droit d'avoir en sa possession à la fois plus que la ration de sucre de deux semaines pour chaque membre de la famille. C'est pourquoi on ne peut employer tous les coupons de rationnement en même temps. Le coupon no 1 ne devait pas être détaché avant le 1er juillet; le coupon no 2 ne devra pas être détaché avant le 13 juillet; le coupon no 3, avant le 27; le coupon no 4, avant le 10 août; le coupon no 5 avant le 24 août.

Il est bien entendu que le coupon doit être détaché chez l'épicier, car sans cela il n'a aucune valeur.

Les Fruits et les Légumes en Conserve

Une ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, la semaine dernière, les prix maxima de plusieurs catégories de fruits et légumes en conserves.

Les tomates, le jus de tomate, les pois, le blé d'Inde, les haricots verts, les fèves à beurre, les pêches, les poires, les prunes, les abricots sont atteints par cette ordonnance.

Ainsi, le prix maximum de vente de la conserverie, dans la province de Québec, sera de 98 cents

Le gouvernement...

Suite de la page treize

de Gaspé, et Liguori Lacombe, de Laval-Deux-Montagnes.

Six députés C.C.F. les ont appuyés: MM. Coldwell, Leader du parti; Angus MacInnis, J.-W. Noseworthy, G.-H. Castleden, Clarence Gillis et P.-E. Wright.

Les députés qui ont voté pour

Voici quelques-uns des députés qui ont voté en faveur de l'adoption du bill en deuxième lecture: MM. D.-C. Abbott, Ste-Anne-Westmount, Montréal; Peter Berceovitch, Cartier, Montréal; Ernest Bertrand, Laurier, Montréal; D.-E. Black, Châteauguay-Huntingdon; J.-A. Bradette, Cochrane; Lionel Chevrier, Stormont, Ontario; B. Claxton, St-Laurent-St-Georges, Montréal; J.-M. Deschênes, Athabaska, Alberta; B. Hurlbise, Nipissing, Ontario; Rodolphe Leduc, Wright; Aurèle Léger, Kent, Nouveau-Brunswick; J.-W. McGibbon, Argenteuil; P. Martin, Essex-Est, Ontario; J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries; Albert Pinard, Ottawa-Est; V.-J. Potter, Shelburne-Yarmouth-Claire, Nouvelle-Ecosse; Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice; J.-G. Turgeon, Caribou, Colom-

bie; C.-J. Veniot, Gloucester, N.-B.; Thomas Vien, Outremont-Montréal; Fred Whitman, Mont-Royal, Montréal.

Le premier ministre Mackenzie King s'exprima carrément sur ce qu'il ferait si la conscription s'avérait jamais urgente.

"J'ai l'intention", dit-il, "si le gouvernement décide un jour qu'il est nécessaire d'envoyer outre-mer des hommes qui n'ont pas offert de servir partout, et si je suis à la tête de l'administration alors, de demander à mes collègues de se rallier à moi pour informer immédiatement le Parlement de la décision du gouvernement."

"Si le Parlement n'est pas en session à ce moment-là, je ferai tout en mon pouvoir pour qu'il soit mis au courant de cette décision le plus tôt possible après que nous l'aurons prise. Et même si le Parlement ne siège pas, on peut réunir les Chambres en quelques jours."

"Mais si rigoureusement que l'on ait restreindre la durée des délibérations, chaque député aura l'occasion d'exprimer par son vote sa confiance ou son manque de confiance au gouvernement."

LES BONBONS A UN SOU SERONT CHOSES DU PASSE

la douzaine de boîtes; les poires, ces pour les tomates de qualité inférieure seront vendues 5 cents meilleur marché.

Les pêches de choix en boîtes de conserves de 16 onces se vendront au prix maximum de \$1.13 la douzaine de boîtes; les poires Kieffer, à 90 cents; les poires Bartlett, à \$1.25; les prunes, à 80 cents et les abricots, à \$1.27½.

Le prix maximum de vente des autres fruits et légumes de la production de 1942 mis en conserves restent ceux de la période de base. Les grossistes et détaillants devront maintenir leurs propres prix de plafond.

Montréal, (BUP). — Le bonbon à un sou que les enfants allaient acheter au restaurant du coin ne sera plus qu'un souvenir. Les restrictions de guerre l'exigent.

Les restaurateurs ont été informés par leurs fournisseurs qu'il ne s'en fabriquera plus. La métropole compte plusieurs centaines de petits magasins qui tiraient de cette vente une partie relativement importante de leurs revenus. On ne sait encore de quelle mesure la disparition de ce commerce les affectera.

"LE RECUEIL" DE JUILLET 1942

De l'avis de ceux qui aiment la lecture et qui parcourent la plupart des Digests publiés en Amérique, "LE RECUEIL" occupe souvent la première place, tant par la variété que par l'intérêt de ses articles. Le numéro de juillet semble confirmer cette opinion avec la nomenclature suivante: La civilisation du blé, condensé du "Devoir"; Le rôle social de la femme, de "Relations"; La mort de la lune, du "Devoir"; L'art de la confusion, du "Bien Public"; Diététique, de "New Health"; Urbanisme et hygiène, de "Relations"; Le crépuscule des dieux, de "La Voix de France"; Le plafond des prix au Canada, du "Washington Post"; Les Commandos, de "La Voix de France"; Le roman du verre, du "Liguorian"; La rumeur, arme dangereuse, de "Ave Maria"; L'aranciculture, du "Documentaire"; L'éducation Nationale, du "Canada Français"; Le mérite n'a pas de limites, de "To-Morrow"; Vertus de la Chine, du "Samedi"; Les chais célèbres, de "La Voix des Mille-Iles"; Canada français et Amérique latine, de "The French Review"; La santé par les fleurs, de "La Vie au Grand Air"; Le médecin de l'avenir, de "Orientation"; Au pays des patates, de "La Bonne Terre"; Alimentation de santé, de "La Revue Moderne"; Antibritannisme et unilinguisme, par Charles Holmes; L'épreuve du Baccalauréat, de "L'Oeil"; La Chine regarde l'avenir, de "Sign"; La route du Nouveau Continent, de "Las Americas"; Prisons aux portes ouvertes, de "Soviet Russia Fights Crime"; Les Acres, de "Travel"; Psychiatrie Pastorale, volume de l'Abbé Paul Lachapelle — et une foule de notes et articles palpitants en tout 100 pages d'un palpitant intérêt. "LE RECUEIL" se vend 25c dans tous les dépôts de journaux; on s'abonne moyennant \$3 à C. P. 100, Station "B", Québec, P.Q.

48

CINQ MORTS ASSIS!

Il se revêt, par la pensée, effectuant, la veille, ses visites médicales, et découvrant, à deux reprises, la disparition de deux malades qu'il savait parfaitement incapables de quitter le lit...

Il se revêt, surtout, se penchant sur ces portes ouvertes, examinant les serrures que des pesées habiles avaient à demi arrachées...

Oh! il était certain de ses constatations!... Oh! il était impossible de se méprendre aux effractions dont il avait trouvé la trace!...

D'ailleurs, le commissaire de police de Saint-Germain-en-Laye, recevant sa double déposition, n'avait-il pas pris tout de suite ces aventures au sérieux?

Or, le lendemain, il fallait qu'il apprit que quelqu'un — quelqu'un dont il ne pouvait soupçonner l'identité! — s'était permis de se faire passer pour lui, avait donné à un malade, à un blessé, des soins dont il n'avait aucune idée...

—C'est affolant!... s'avoua, paisible, le docteur Bonhotel.

Il passa dans son cabinet de travail; il décrocha l'appareil téléphonique. Un instant plus tard il était en communication avec le docteur Farget.

—Allo!... Vous dites, mon cher ami!...

Et la voix de Farget précisa:

—Je dis que ce garçon là, on lui a administré — par piqûre ou autrement — un narcotique de premier choix!... Mon cher Bonhotel, depuis qu'il est dans le service, on a fait l'impossible pour le réveiller... Rien à faire!... C'est à croire qu'on a voulu l'empêcher de reprendre connaissance avant assez longtemps... Dame!... Quand l'on m'a certifié que c'était vous, Bonhotel, qui l'aviez soigné, je vous avoue que j'ai été quelque peu ahuri!... Mais, maintenant que vous me dites qu'il n'en est rien, mon ahurissement change de caractère!... Vous n'avez pas l'impression que cela finit par être... inquiétant?

... Dix minutes plus tard, encore, le docteur Bonhotel, au volant de sa voiture s'éloignait de son domicile, conduisant peut-être un peu plus rapidement que les règlements officiels ne l'y auraient autorisé.

CINQ MORTS ASSIS!

49

—C'est stupide! s'avouait-il. Mais je ne suis pas tranquille!... Ce soir, je ne pourrais pas fermer l'œil, si je ne vérifiais pas qu'il n'est rien arrivé au père Masson!...

Hors de Saint-Germain, sur la route de Chambourey, à la porte d'une maisonnette écartée, le docteur Bonhotel stoppait, infligeant à sa pauvre automobile un coup de frein meurtrier.

Et, tout de suite, il se précipitait, traversait un jardinet, atteignait une porte close.

—Non d'un chien!... On n'a pas cambriolé, ici!...

Mais non. La porte était intacte! Et, dès qu'il y avait frappé, une voix chevrotante, une voix de vieillard, retentissait s'informait:

—Qui va là!...

—Docteur Bonhotel!...

—Comment!... Mais je ne vous attendais pas, docteur!... Attendez!... Je vous envoie la clef!... Voulez-vous appeler Mascotte!...

Le docteur Bonhotel se prit tout simplement à sourire...

Et puis, il héla:

—Mascotte!... Arrive ici, mon bon chien!... Mascotte!...

Sautant par une fenêtre ouverte, un énorme berrger d'Alsace bondissait à la même minute, venait lui faire fête.

Oh! un superbe et intelligent animal. Ne tenait-il pas entre ses dents une clef qu'il abandonnait sagement aux mains du médecin!...

Le docteur Bonhotel, deux minutes plus tard, avait franchi la porte de la maisonnette, gagné, au premier étage, une chambre, où, allongé sur un lit, un malade l'accueillait d'un reconnaissant sourire:

—Il ne fallait pas vous déranger!... protestait-il. Ça ne va ni mieux, ni plus mal!... Et je sais bien que vous ne pouvez pas des miracles, docteur!... Vous ne me rendrez pas mes vingt ans!...

Le docteur Bonhotel, cependant, venait de tirer une cigarette...

Ce père Masson, ce vieux maraîcher, qu'il soignait en oubliant, ponctuellement, de lui présenter la note de ses visites, il le connaissait depuis toujours... depuis qu'enfant, il venait marauder dans son jar-



NOMBREUSES DECLARATIONS DE L'HON. GODBOUT

La Semaine de l'Armée du 29 juin au 5 juillet aura donné lieu à de nombreuses et importantes déclarations de l'hon. Premier Ministre de la Province de Québec. Une brillante allocution irradiée de par le monde entier, à l'occasion d'une grandiose cérémonie religieuse sur les Plaines d'Abraham, dimanche dernier a terminé une série de discours que l'hon. Adélard Godbout a prononcés en différents centres de la Province, la semaine dernière.

En présence des éleveurs de bovins Ayrshires, réunis en Congrès à Oka, le Premier ministre a réaffirmé que nous ne devons refuser aucun sacrifice à la cause que nous défendons, car nous nous battons pour rester maître chez nous.

"Nous ne devons reculer devant aucun des sacrifices que nous impose la présente guerre, car c'est notre guerre. Nous ne nous battons pas pour l'Angleterre ou pour les Etats-Unis. Nous luttons avec nos alliés et nous devons mettre tout en oeuvre pour sauvegarder notre pays et nos libertés les plus chères actuellement menacées par un ennemi qui est rendu chez nous: sur les côtes du Pacifique et même dans le Saint-Laurent à quelque cent quarante milles en bas de Québec. Si nous laissons tomber tous les autres pays qui luttent avec nous, que deviendrons-nous et comment pourrions-nous résister seuls aux hordes ennemies? Rien ne peut nous coûter assez cher pour sauvegarder les libertés dont nous jouissons: libertés de culte, politiques et sociales. Ce que nous défendons c'est ce

droit pour tous les Canadiens et pour vous, cultivateurs en particulier de retourner dans nos familles, chaque soir et d'avoir la liberté d'agir et de penser à notre guise d'être maîtres sur nos terres et dans nos foyers."

Dans son discours, le premier ministre a félicité l'Institut d'Oka du rôle qu'il tient dans l'agriculture canadienne. "Vous êtes spécialistes et par conséquent plus compétents. C'est une oeuvre sublime que la vôtre. Vous l'accomplissez avec modestie, mais avec une somme infinie de dévouement. Vous formez non seulement de bons agriculteurs, mais des hommes de caractère. C'est sur la terre que se prépare encore le plus bel avenir pour notre jeunesse."

"Il n'y a pas un métier, pas une seule profession", déclarait plus loin le Premier Ministre, qui exige autant de connaissances que l'agriculture. Le cultivateur doit être météorologiste, bien connaître les lois agricoles; être bon ouvrier, connaître les affaires; être au fait, non seulement de ce qui se passe sur les marchés domestiques, mais aussi sur les marchés étrangers. Il doit être très renseigné sur les exigences du commerce. Il faut que nous sachions tout de la terre afin de mieux tirer parti de toutes les responsabilités agricoles.

"Notre effort de guerre", dit encore M. Godbout, "doit être total. Nos terres doivent produire au maximum, et nous ne devons reculer devant aucun sacrifice pour conserver les biens et les libertés acquises et que convoitent nos ennemis."

NOS ENFANTS ET L'APRES-GUERRE

"Les années de l'après-guerre soumettront le pays à la plus dure épreuve qu'il ait jamais eu à envisager auparavant", a dit le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, à la cérémonie d'inauguration du nouveau collège classique de St-Jean. Le Cardinal Villeneuve bénit l'édifice qui remplace le vieux collège rasé par un incendie en octobre 1939.

M. Godbout demanda aux pères de famille de surveiller soigneusement l'éducation de leurs enfants afin que ces derniers soient préparés pour la période de l'après-guerre, "qui sera marquée

par la réintégration dans la vie civile de milliers et de milliers d'hommes et qui durera peut-être trois, quatre, dix années, personne ne le sait".

Le Cardinal Villeneuve et M. Godbout ont fait l'éloge des études classiques.

Le premier ministre Godbout a fait observer, "qu'en dépit de notre infériorité numérique, l'enseignement classique nous a permis de nous faire valoir en Amérique. C'est le secret du miracle canadien-français. N'oublions jamais notre vieille mère patrie, la France et notre culture latine."

ENCOURAGEMENTS AUX FONCTIONNAIRES A JOINDRE LA RESERVE

Le premier ministre de la province, l'hon. M. Godbout a conseillé, mardi, à près de 3,000 fonctionnaires réunis dans la grande salle du Manège Militaire, de s'enrôler dans l'armée de réserve pour la défense du pays, au pays. M. Godbout s'était rendu à l'appel du brigadier G.-P. Vanier, commandant du district militaire No 5 et du colonel G.-E. Dupuis, commandant du 35e groupe-brigade de l'armée de réserve.

"J'ai accepté de venir ici", déclarait le premier ministre, "pour vous dire un mot d'encouragement en faveur de l'armée de réserve. Vous êtes réunis ici pour entendre parler de l'organisation de la défense de votre pays, le Canada, et de votre province de Québec. Nous croyons, nous, Canadiens français, comme tout Canadien, qu'il importe que la défense de notre patrie, soit assurée. Je suis sûr que tout ceux qui

peuvent s'enrôler dans l'armée de réserve, le feront, même s'il leur faut subir certain sacrifice. Cette armée de réserve est organisée pour la défense de nos foyers. C'est un devoir pour ceux qui ne sont pas enrôlés en vertu du service obligatoire de servir dans cette armée de réserve.

"Je tiens à vous féliciter, vous les employés civils, pour tout ce que vous avez fait jusqu'ici. Vous avez fait beaucoup de choses. Vous vous êtes sacrifiés dans plusieurs domaines. Vous avez répondu largement aux emplacements de guerre. Je vous en félicite parce que vous l'avez fait pour la défense de votre foyer, pour la liberté et la justice. C'est encore pour le même idéal que l'on vous demande aujourd'hui de vous enrôler dans l'armée de réserve. Je viens vous dire tout mon encouragement pour l'enrôlement dans cette branche importante de l'armée."

LES AGRONOMES DOIVENT FAIRE CONNAITRE ET AIMER LA TERRE DE CHEZ-NOUS

Au cours d'un banquet qui groupait 600 convives et qui constituait la dernière manifestation du cinquième congrès annuel des agronomes de la province de Québec, Mgr Ph. Desranleau, évêque de Sherbrooke, et l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, ont tour à tour loué le noble travail du corps agronomique dans notre province et ils ont tous deux encouragé les agronomes à aimer davantage leur profession, à la faire connaître, mais aussi, à faire connaître et aimer le sol de chez nous, la terre québécoise, la terre canadienne.

Le premier ministre de la province débuta en disant que son plus beau titre de gloire, "si j'ai quelque aspiration à la gloire, c'est d'être un agronome et un cultivateur".

M. Godbout profite de l'occasion pour demander aux agronomes de ne pas oublier que la terre est nécessaire à la nation. "On l'oublie trop souvent, particulièrement ceux qui abandonnent le sol pour aller tenter fortune ailleurs. C'est notre tâche, à nous agronomes, de rappeler ces vérités aux cultivateurs qui montent et seront demain, responsables de l'avancement de la

Le gouvernement a maintenant le pouvoir de mobiliser pour outre-mer

158 députés votent pour.—54 contre.—M. King promet un autre vote avant la mise en vigueur.—46 députés canadien-français et 8 membres de la C.C.F. se sont prononcés contre la mesure.

La Chambre des Communes a approuvé, cette semaine, en deuxième lecture, le bill de la mobilisation qui permettra au gouvernement de lever des recrues pour service outre-mer.

Le vote a été de 158 à 54. 46 députés canadiens français et 8 membres de la C.C.F. se sont prononcés contre la mesure.

Le vote s'est pris au milieu d'un véritable tonnerre d'applaudissements selon que les députés qui se levaient à tour de rôle énonçaient leur appui ou leur opposition au bill.

Les tribunes publiques étaient

remplies à leur capacité, tant pendant le discours du Premier ministre qu'au cours du vote capital de toute la session.

Nos lecteurs trouveront dans une autre page la liste des députés qui ont voté contre le bill de même que ceux qui ont voté pour.

C'est une liste à garder pour plus tard.

Liste des députés qui ont voté contre le bill

Voici les noms des 54 députés qui ont voté contre le bill, dont 46 de langue française: M.

P.-J.-A. Cardin, Verchères; Hector Authier, Chapleau; E.-O. Bertrand, Prescott; Lionel Bertrand, Terrebonne; J. Blanchette, Compton; J.-A. Bonnier, Montréal-St-Henri; Maurice Bourget, Lévis; H.-E. Brunelle, Champlain; Armand Cloutier, Drummond-Arthabaska; P.-E. Côté, Verdun; J.-A. Crête, St-Maurice-Lafleche; E. Danjou, Rimouski; Azellus Denis, Montréal-St-Denis; Lucien Dubois, Nicolet; J.-E.-A. Dubuc, Chicoutimi; Eugène Durocher, Montréal-St-Jacques; Raymond Eudes, Hochelaga; Dr G. Fautoux, Ste-Marie; C.-E. Ferland, Joliette; J.-E. Ferron, Berthier; T.-A. Fontaine, St-Hyacinthe-Bagot; Alphonse Fournier, Hull; Sarto Fournier, Maisonneuve; Dr Pierre Gauthier, Portneuf; Maurice Gingues, Sherbrooke; Joseph Jean, Mercier; Edouard Lacroix, Beauce; Wilfrid Lacroix, Montmorency; J.-Léo K. Laflamme, Montmagny; J. Lafontaine, Mégantic; Maurice Lalonde, Labelle; le capitaine Hughes Lapointe, Lotbinière; J.-H. Leclerc, Shefford; L.-P. Lizotte, Kamouraska; E. Marier, Jacques-Cartier; Charles Parent, Québec-Sud; J.-A. Poirier, Bonaventure; Jean-François Pouliot, Témiscouata; Maxime Raymond, Beauharnois; Martial Rhéaume, Berville; Armand Sylvestre, Lac St-Jean; Dr J. Thauvette, Vaudreuil; Léonard Tremblay, Dorchester.

A ces députés libéraux de langue française qui ont voté contre le bill, il faut joindre les noms de trois députés libéraux de langue anglaise de la province de Québec: W.-B. Macdonald, de Pontiac; J.-P. Mullins, de Richmond-Wolfe, et Robert Ryan, de Trois-Rivières.

Deux députés canadien-français de l'opposition ont voté contre le bill: MM. Sasseville Roy.

Suite à la page douze

Où est Gos?

À prendre une
DOW

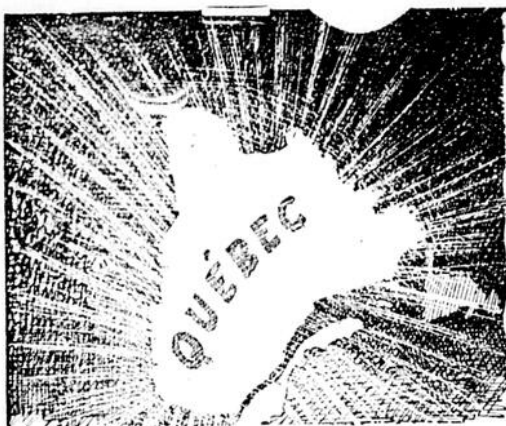
"pédale, Marie!
Moi, j'ai les yeux
sur une DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières



Le MONDE COMME IL VA

par J. G. Le May



QUÉBEC EST LA PROVINCE DE TOUTES LES BEAUTÉS. CHACUNE DE SA RÉGION EST UN PETIT PARADIS.



MAIS, AMI LECTEUR, SI TU AIMES LES VASTES HORIZONS...



..SI TU AIMES LES COUCHERS DE SOLEIL D'UNE SPLENDEUR SANS ÉGALÉ...



SI TU AIMES LA NATURE TOURMENTÉE, CAPRICIEUSE À VASTE ÉCHELLE,



SI TU AIMES LE CALME, LA QUIÉTUDE...



..SI TU AIMES LES BELLES VIEILLES ÉGLISES...



..LES VIEUX MOULINS...



..LES VIEILLES MAISONS...



...LES VIEILLES COUTUMES... ..LES SCÈNES CHAMPÊTRES.



SI TU AIMES RESPIRER L'AIR IODÉ QUI ÉMANÉ D'UN FLEUVE QUI RESSEMBLE À UNE MER...



..VA DANS LE BAS DU FLEUVE!



SI TU AIMES LES DOUCES COLLINES...



... SI TU AIMES LES HAUTES ET SAUVAGES MONTAGNES...



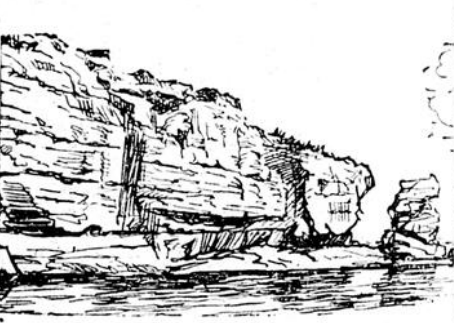
SI TU AIMES LES RIVIÈRES OÙ ABONDENT TRUITES ET SAUMONS



SI TU AIMES LES PETITS VILLAGES PERCHÉS SUR LES POINTES ET FOUETTÉS PAR LES VENTS DU LARGE..



SI TU AIMES LES VILLAGES BLOTTIS AUX PIEDS D'IMMENSES MONTAGNES...



... SI TU AIMES LES FALAISES CAPRICIEUSEMENT SCULPTÉES PAR LA MER



SI TU AIMES VOIR GLISSER SUR LA MER AZURÉE LES GRACIEUSES BARQUES DE PÊCHEURS...

..SI TU AIMES LES MERVEILLES NATURELLES...
VA EN GASPÉSIE!



ET SI TU ME DIS QUE MA SUGGESTION MANQUE DE SENS CAR AVEC LE RATIONNEMENT TU MANQUES D'ESSENCE...



... JE TE REPONDRAI: FAIS TES MALLES ET "PRENDS" LE CANADIEN NATIONAL!

de la British United Press

SITUATION INTERNATIONALE

La guerre sous-marine se poursuit toujours dans l'Atlantique et dans le Pacifique bien que le grand public n'en ait que très peu connaissance. Evidemment les pertes navales subies par les Alliés ne se produisent pas à la cadence du début alors que leurs navires n'étaient pas sur le quai et ne voyageaient pas en convois. Néanmoins nos statistiques indiquent qu'au moins 338 navires alliés ont été coulés par des sous-marins ennemis dans l'ouest de l'Atlantique seulement, depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis c'est dire que la guerre sous-marine nuit beaucoup au transport des troupes et du matériel.

Depuis plusieurs mois, on le sait, les sous-marins allemands et italiens rôdent dans l'Atlantique à la recherche des navires alliés isolés et particulièrement des pétroliers qui sont pour eux une proie de choix.

On s'est demandé longtemps comment l'Allemagne pouvait ravitailler ses sous-marins de 1,000 et de 1,500 tonnes qui opèrent en bandes hors des ports nord-américains. On savait que le ravitaillement de ses sous-marins était pour l'ennemi une tâche difficile auparavant. Mais maintenant il apparaît que l'Allemagne utilise d'énormes sous-marins pour ravitailler ses sous-marins de moindre tonnage sur la côte Atlantique.

LA MENACE SOUS-MARINE DANS L'ATLANTIQUE

Le plus gros sous-marin connu était jusqu'ici le sous-marin français "Surcouf" de 2,880 tonnes, qui a été coulé il y a quelque temps. Aujourd'hui on sait que les Allemands ont construit de gros sous-marins de 3,000 tonnes, armés de dix canons de huit pouces et de 14 torpilles pour les dépêcher le long des côtes de l'Atlantique afin de ravitailler les sous-marins chargés de faire le guet le long des voies maritimes alliées.

On a dit à Londres que ces nouveaux sous-marins ont une vitesse de 20 nœuds à l'heure en surface et se meuvent à 11 milles à l'heure en plongée.

Au lieu de passer les deux-tiers de leur temps de croisière à aller ou à revenir de leurs bases, les sous-marins ennemis ne verraient limiter leur action que par la nécessité de laisser leurs équipages prendre du repos. Le problème de la relève des équipages est l'un des plus difficiles pour le commandant d'une flottille de sous-marins. Il semble que l'ennemi l'ait résolu en partie par la mise en service de ses gros sous-marins de transport. Ces sous-marins de gros tonnage peuvent transporter triple équipage et opérer une rotation entre leurs équipages et ceux des sous-marins légers utiliser particulièrement pour l'attaque.

En maintenant ainsi presque en permanence une flotte de sous-marins dans les eaux de l'Atlantique, c'est l'intention des Nazis, semble-t-il, d'immobiliser en quelque sorte les forces navales des Etats-Unis et du Canada dans leurs eaux territoriales afin de pouvoir plus librement porter des coups à la puissance maritime de la Grande-Bretagne dans la mer du Nord et la Méditerranée.

Evidemment, les Allemands et les Italiens par l'action de leurs sous-marins veulent aussi nuire au ravitaillement de la Grande-Bretagne et des autres alliés.

LA MENACE SOUS-MARINE DANS LE PACIFIQUE

Voici maintenant que de son côté le Japon étend lui aussi l'action de ses sous-marins et les envoient jusque sur les côtes occidentales du Canada et des Etats-Unis. Le Japon agit d'abord en collaboration avec ses alliés de l'Axe mais dans sa campagne sous-marine dans le nord du Pacifique, il poursuit un but qui lui

est particulier.

Actuellement le Japon poursuit hâtivement la consolidation et la fortification des positions qu'il a conquises aux Alliés dans le Pacifique-Sud et dans le sud de l'Asie. Il n'en poursuit pas moins l'invasion de la Chine mais cependant sa principale préoccupation actuellement est la consolidation des positions acquises et des territoires conquis.

Le Japon se sent protégé actuellement sur ses côtes qui font face à l'Asie. Pour l'attaquer de ce côté, il faudrait d'abord le déloger des positions qu'il occupe en Chine, en Mandchourie et en Corée. Il est fort illusoire de croire à un coup de force éventuel de la flotte russe d'Extrême-Orient contre les Nippons.

Mais sur la côte du Pacifique, le Japon, avec raison se sent vulnérable. Les Nippons se souviennent qu'en 1808 les Anglais réussirent un coup de main contre Nagasaki et que les unités navales franco-anglaises bombardèrent Shimonoseki et Kagosima. Depuis ce temps, à la lumière de cet événement, le Japon s'est efforcé à rendre imprenable sa côte sur le Pacifique. Il y a établi des fortifications quasi inexpugnables.

Mais malgré ses puissantes fortifications et l'énorme distance qui sépare l'archipel japonais des bases alliées, le Japon, qui voit loin, veut se protéger davantage. Une attaque alliée pourrait venir des îles Hawaï ou de l'île de Kiska, l'une des plus occidentales des îles Aléoutiennes. Ces positions alliées sont situées, les premières à 4,000 milles et la seconde à près de 3,000 milles de l'archipel japonais. Le Japon craint l'action des bombardiers opérant des porte-avions. Il est probable qu'il tentera soit de s'emparer de Kiska ou d'Hawai ou du moins d'empêcher les Alliés d'opérer de ces bases. L'action des sous-marins japonais est actuellement de veiller particulièrement à ce qu'aucun navire de guerre allié ne puisse s'avancer contre les navires nippons qui opèrent aux Aléoutiennes sans être signalés. Tant que les sous-marins nippons pourrissent à la navigation alliée tout en poursuivant leur mission de surveillance autant ils faciliteront leur oeuvre. C'est pourquoi on a vu récemment un sous-marin japonais s'attaquer au système d'irradiation d'un poste de radio du gouvernement canadien sur l'île de Vancouver; les émissions de ce poste étant très utiles à la navigation des navires alliés.

Il est probable d'ailleurs que du côté du Pacifique Nord, il y aura d'autres raids de l'ennemi à signaler contre les positions alliées.

EN RUSSIE ET EN EGYPTE

Pendant ce temps, la guerre sur terre se poursuit, acharnée. Les gains de l'Axe en Egypte et l'accroissement de la poussée allemande en Russie fait croire de plus en plus que les Nations unies seront forcées de faire une offensive quelconque en Europe cette année pour alléger la pression que fait subir l'ennemi à l'Union soviétique.

Il semble très clair qu'Adolf Hitler devra écraser la Russie cette année s'il a l'espoir de gagner la guerre. L'an prochain, les Alliés pourront peut-être participer à la guerre sur le sol européen. Et si la Russie est encore dans la lutte, la position de l'Allemagne sera difficile.

L'Axe sur la Russie fait peser actuellement une quadruple menace. L'Allemagne a lancé ce que l'on croit être son offensive générale sur le front du centre et du sud. Sébastopol est tombée et cela accroît encore la menace contre le Caucase.

Une menace non moins sérieuse est l'offensive italo-allemande contre Suez. Si Alexandrie tombe

aux mains de l'ennemi, la flotte britannique sera sans doute contrainte de chercher refuge à Haïfa, en Palestine et à Beyrouth, en Syrie. L'Axe pourrait alors dominer en Méditerranée et faire passer presque sans coup férir un flot continu de ravitaillement dans le nord de l'Afrique.

L'ennemi en occupant l'Egypte verrait s'ouvrir devant lui la porte du Moyen-Orient et de ses riches gisements de pétrole. La Turquie encerclée viendrait probablement se ranger du côté de l'Axe. La Russie d'Europe prise à revers, privée du ravitaillement qui venait des pays alliés, pourrait perdre le Caucase. De plus, on ne peut prédire l'effet qu'aura à travers le monde islamique l'occupation de l'Egypte par les troupes de l'Axe mais il est certain en tout cas que la réaction ne sera pas favorable aux Alliés.

La troisième menace de l'Axe contre la Russie ce sont les opérations que l'ennemi projette contre les ports de ravitaillement de Mousmansk et d'Archangel. Les récents entrefiens qu'ont eu Hitler et le baron Mannerheim de Finlande sont, de sources alliées, interprétés comme étant probablement le prélude d'une attaque dans la région arctique.

Le quatrième danger que court la Russie c'est celui de l'invasion de la Sibirie par le Japon. Il semble que logiquement le temps est opportun au lancement d'une offensive nipponne contre la Sibirie puisque l'Union soviétique est fortement pressurée à l'Occident par l'offensive allemande.

Mais ce n'est tout de même pas une entreprise facile. On comprend que les Nippons hésitent un peu.

NOTES

Encyclopédiques

Plus une mer est profonde plus ses eaux sont bleues.

On compte 95 espèces différentes de choux de Bruxelles, 120 laitues et 194 espèces de carottes.

Un hareng et un saumon ont la même valeur nutritive.

On estime à 90,000,000 le nombre d'appareils de radio en usage sur la terre.

Pour un pari consistant en un paquet de cigarettes, un jeune homme a fait l'ascension jusqu'au sommet d'une des tours de la cathédrale de Cologne.

Un avion qui fait le service entre Paris et Londres possède un cinématographe.

Une école d'Angleterre ne possède que trois élèves.



C'EST DU MELCHERS CORDON ROUGE

40 oz - \$3.90 • 26 oz - \$2.70 • 10 oz - \$1.15

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
MONTREAL & BERTHEVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchées. Ramassez-les et remettez-les à votre Comité local de Recupération.

Le missionnaire maintient le prestige de l'homme blanc en Extrême-Orient

Londres. (BUP). — L'agence Reuter signale que le R. P. Jaquinot de Besange, le fameux jésuite manchot, aura la direction des secours aux prisonniers civils et militaires de Hong Kong.

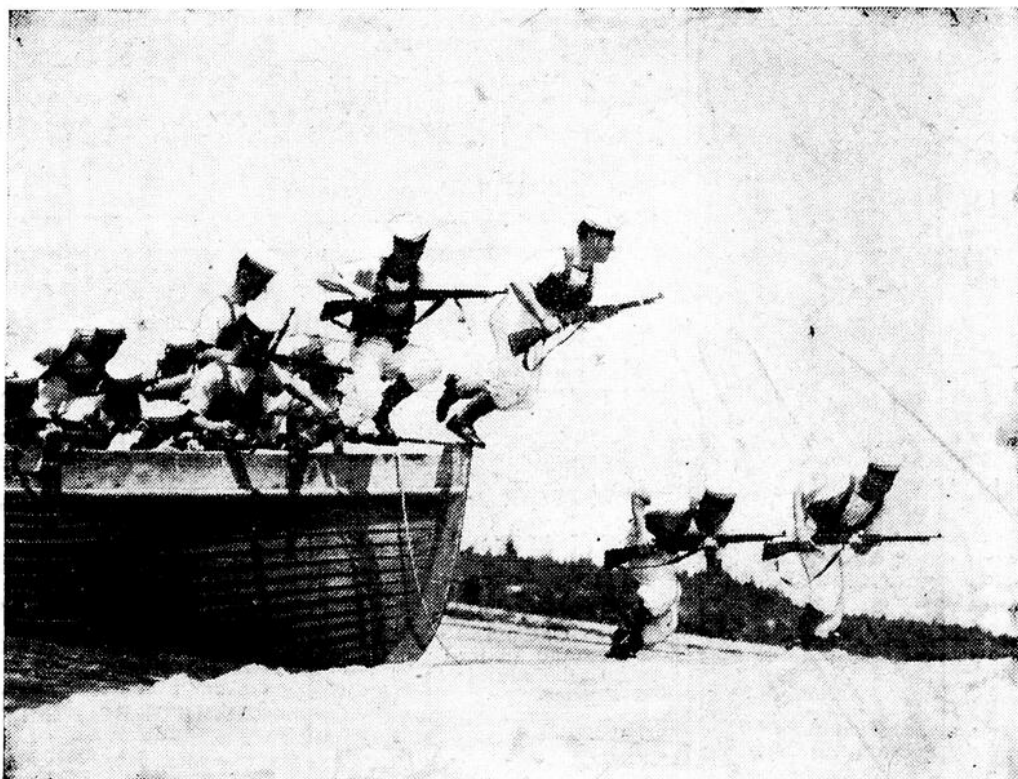
Le Père de Besange s'acquiert une grande renommée en 1927 par l'aide qu'il apporta à la population de Shanghai. On dit qu'il est probablement le seul Blanc qui puisse agir en toute liberté dans

les circonstances actuelles, car l'ennemi a pour lui beaucoup de confiance et d'admiration.

Ce religieux français, grand, manchot et barbu, est une figure pittoresque. En 1927, entre autres exploits, il a sauvé de la mort un groupe de religieuses qui se trouvaient entre les premières lignes de deux armées chinoises rivales.

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires. Si le pouls d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, votre commerce meurt.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



● Hommes de l'armée canadienne à l'entraînement sur les côtes de la Colombie Anglaise. Ils étudient ici comment prendre d'assaut une grève en effectuant un débarquement armé. Les marins deviennent aussi familiers avec leurs fusils que leurs frères de l'armée et de l'aviation.

Achetez régulièrement et de plus en plus des CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

Nouvelles Sociales

FIANÇAILLES

M. et madame J.-H. Beaudry, d'Outremont, Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille Cécile, avec Monsieur Roland Laverdière, fils de M. et madame Nazaire Laverdière, de Montmagny.

M. Maurice Normand, de Hull, de passage à Montmagny au cours de la semaine. Ils se sont aussi rendus à New-Richmond, assister aux mariages Normand-Clapperton et Corriveau-Clapperton.

M. et Mme René Corriveau, de Québec, ont passé la fin de semaine à Montmagny.

Mlle Juliette Puteau, passe une huitaine à St-Vallier, l'invitée de Mlle Breton.

Mlle Denise Béchard, passe actuellement quelque temps à Montréal, chez son oncle et tante, M. et Mme Vincent Béchard.

M. et Mme Marcellin Normand sont revenus de leur voyage de nocces. Ils ont visité Percé et autres endroits.

Mme Joseph Labrecque, Mlle Bernadette Labrecque et M. Laurent Labrecque, de St-Gervais et Mlle Germaine Labrecque, de Québec, étaient à Montmagny au cours de la semaine, les invités de parents.

M. et Mme Eugène Mainville ainsi que Mlle Irène Green, se sont rendus à Montréal, en fin de semaine, les invités de MM. et Mme Raoul Gaulin et Eug. Proulx.

Mlle Alice Fréchette, s'est rendue à Québec, au cours de la semaine.

Mme Robert Thibault s'est rendue à L'Islet, dimanche, rendre

visite à son amie, Mlle Germaine Athot.

Mlles Simonne et Elizabeth Fournier, de St-Pamphile, en promenade chez leur frère, M. Armand Fournier.

MM. Maurice Marquis et William Berger, sont de retour d'un voyage à Ottawa.

Le soldat Adrien Quenneville, du camp de Montmagny, est allé passer la fin de semaine chez ses parents, à Riv.-Bleue.

M. et Mme Philippe Létourneau de St-Paul, ont passé le dimanche, chez leur frère, M. Eugène Létourneau.

M. et Mme Ludger Fournier et leur fille, Danielle, de Québec, passent quelques semaines parmi nous, en vacances chez MM. et Mmes Alexandre Fournier, Paul Mercier, Fernand Lavallée et autres parents.

M. Laurent Béchard, était de passage à Montréal, en fin de semaine.

M. Omer Méthot, de Westbrook, Me., passe la semaine à Montmagny, chez son frère, M. Euthrope Méthot.

Mlle Madeleine Bourassa, de Montréal, est en promenade chez sa cousine, Mlle Charlotte Gagné.

M. et Mme Edmond Bernatchez recevaient en souper, samedi soir, à l'occasion du retour de voyage de nocces de M. et Mme René Bernatchez, de St-Patrice. Quelques parents et amis y assistaient.

M. Roméo Marquis et sa fille, Denise, de Montréal, passent actuellement quelque temps, chez M. et Mme Eugène Mainville.

Mme Louis Fortin et Mlle Aldéa Bélanger, de passage à Montmagny, les invités de parents.

M. Léopold Tremblay, de St-Romuald, de passage à la Cie Bélanger, par affaires.

Mme Nazaire Laverdière, était à Sorel, en fin de semaine, l'invitée de sa fille, Mme Pierre Rousseau.

M. Amable Létourneau, Mme Adrien Falardeau ainsi que M. et Mme Hercule Létourneau et leur fille, tous de Québec, étaient de passage à Montmagny, dimanche dernier, chez M. Ludger Létourneau et autres parents.

Le Rév. Père Jacques-Marie Létourneau, dominicain, était en visite à Montmagny, récemment.

Mme Médéric Gaudreau, passe

la semaine à Montréal, chez son frère, M. Albert Montminy.

M. Robert Blouin, du R. C. A., d'Arvida, passe actuellement une quinzaine dans sa famille.

Mlle Marie-Ange Lachance, de Québec, en promenade à Montmagny, l'invitée de M. et Mme Roch Fréchette.

Mlle Madeleine Gaulin, après plusieurs mois passés à Montmagny, chez sa tante, Mme Eugène Mainville, est retournée chez ses parents, à Montréal.

Remerciements du Major Picard

Aux Citoyens de la Ville de Montmagny et de la Paroisse de St-Thomas.

Mes chers Concitoyens,

La Semaine de l'Armée qui vient de se terminer a remporté un succès plus qu'anticipé.

Favorisé par une température idéale, notre programme a été suivi à la lettre et le tout s'est passé dans un ordre admirable. Grâce à notre population civile toujours si accueillante et si généreuse, nos militaires ont bénéficié largement des bonnes grâces qui leur ont été prodiguées.

La reconnaissance nous commande, après ces jours de fêtes, d'offrir à nos concitoyens nos plus sincères remerciements pour la sympathie qu'ils nous ont témoignée durant cette Semaine mémorable.

Au nom des Khakis du Centre 54, nous vous prions d'accepter, en plus de ces remerciements, l'expression de notre vive gratitude et de notre meilleur souvenir.

Vos tous dévoués,
Les Militaires du Centre No 54.

Mariage Fournier-Nicole

Le 6 juillet 1942, a été béni le mariage de M. Paul-Emile Nicole, fils de M. et Mme Lucien Nicole, et de Mlle Thérèse Fournier, fille de M. et Mme Alexandre Fournier. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Laurent Nicole, vicaire à St-Raphaël, frère du marié.

DECIES

Le 4 juillet 1942, est décédée à l'âge de 1 mois, Jacqueline, enfant de M. Emile Blanchet et de dame Rita Bolduc.

Le 6 juillet 1942, est décédée à l'Hospice de Montmagny, dame Marie-Louise Lacombe, épouse de feu M. Ludger Nicole. Elle était âgée de 53 ans.

Le 5 juillet 1942, est décédé, M. Emile Picard, menuisier, époux de dame Léonce Marceau. Il était âgé de 54 ans.

PETITES ANNONCES

BICYCLE A VENDRE
Un bicycle de dame pratiquement neuf à vendre. S'adresser à Madame Gérard Marquis, rue de l'Anse, Montmagny.

AGENT DEMANDE
On demande un Agent capable de trouver des tricoteurs d'expérience pour ouvrages manuels pour une grande compagnie de tricottage. S'adresser à: Casier Postal 340, Montmagny.

CHAMBRE ET PENSION
On trouvera près de chez "Les Editions Marquis Ltee" une pension de première classe. Confort du chez-soi. Prix modéré. S'adresser à: Mme Eugène Mainville, Ave. May, Montmagny.

A VENDRE
Une grande maison en pierres de trois étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la ville de Montmagny, avec grande cour. Prix raisonnable et conditions faciles. S'adresser à: J.-Oscar Bleis, 21 rue Saint-Thomas, Montmagny.

Chronique de l'Unité Sanitaire

Réunion de la Société Médicale

Vendredi, le 3 juillet, avait lieu à l'Unité Sanitaire à Montmagny, la réunion annuelle des membres de la Société Médicale de Bellechasse-Montmagny, L'Islet-Kamouraska.

M. le Dr McCabe, de St-Roch-des-Aulnaies, présidait l'assemblée.

M. le Dr A. Paradis, de Saint-Gervais, secrétaire, fit d'abord lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Puis M. le Dr Emile Lalande, directeur-adjoint de la division des maladies vénériennes au Ministère de la Santé, de Montréal, donna une très intéressante conférence sur la syphilis.

Les médecins qui ont entendu cette importante étude ont apprécié l'avantage de recevoir d'utiles renseignements sur la marche de la maladie et son traitement le plus efficace comme sur la loi provinciale qui concerne cette maladie contagieuse si grave dans ses conséquences, qui peut devenir bientôt une menace pour la population de notre pays si elle n'est combattue avec constance et énergie.

Une quinzaine de médecins étaient présents à cette réunion qui, outre son caractère pratique au point de vue médical, était destinée à cimenter l'union qui doit exister entre les médecins d'une même région.

Conférence de Mme Noël Chassé

Mme Noël Chassé, conférencière attachée à la division de l'hygiène maternelle et infantile d'Ottawa, a fait lundi soir, à la salle de la J.O.C. une conférence du plus haut intérêt aux dames de Montmagny. Nous regrettons beaucoup que l'auditoire ait été si peu considérable. Le sujet de la causerie valait la peine d'être entendu.

Tel qu'annoncé, Mme Chassé a traité la matière avec compétence. Les démonstrations qu'elle a données étaient de nature à rendre services aux jeunes mères de famille.

Mme Chassé a donné cinq conférences dans notre comté. Celles de St-François, du Cap St-Ignace, de St-Paul et de Notre-Dame du Rosaire ont réuni un grand nombre d'auditrices. Nous les remercions. Nous sommes heureux de constater qu'elles ont compris l'importance que le Ministère de la Santé attache à ces conférences.

Albert Dumas, M.H.,
Officier Médical.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

"Au Petit Bijou Enrg"

17 JEWEL BULOVA
only **\$29.75**

LADY BULOVA
17 Jewels
\$29.75

GODDESS of TIME
17 Jewels
\$29.75

MINUTE MAN (B)
17 Jewels
Curved to fit the wrist, with leather strap
\$33.75

MINUTE MAN (A)
17 Jewels
Curved to fit the wrist, white, curved link band
\$33.75

M. ARMAND COTE
rue St-Thomas, Montmagny.

CINEMA HOTEL DE VILLE

SEMAINE PROCHAINE

Dimanche - Mardi

LE DANUBE BLEU

—avec—

- Madeleine Sologne
- Jean Galland
- Simonne Héliard
- Alfred Rode et ses tziganes.

Jeudi - Samedi

- Gloria Jean
- Robert Stack
- Hugh Herbert
- Nan Grey

—dans—

A LITTLE BIT OF HEAVEN

ADMISSION : 35cts

ROBERT DORVAL

—Arpenteur-Géomètre—

● Etablissement de lignes et bornages. — Subdivision de terrains et cadastrage de lots. — Certificats de localisation de propriété pour emprunt. — Topographie. — Nivellement. — Classification et évaluation de terrains. — Expropriations et plans de toutes sortes.

ROBERT DORVAL, Arpenteur-Géomètre

Avenue des Erables, Montmagny — Téléphone: 214

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
 - Avez-vous des assurances sur votre automobile?
 - Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?
- Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.

Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le paiement de vos assurances

Jean-Louis Taschereau

Représentant les meilleures compagnies d'assurances

Rue de la Gare — Tél: 295—B.P. 84 — Montmagny

ALBERT LECLERC

A.D.B.A.—M.R.A.I.C.—M.A.A.P.Q.

—Architecte—

HOTEL WINDSOR, Montmagny

180 rue St-Jean, QUEBEC

Tél: 77

Tél: 4-2163

MONUMENTS ET EPITAPHES

Agent autorisé

ROMEO COUILLARD

EPICIER

28, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Tél: 155

L'installation des épitaphes et monuments est comprise dans nos prix.